
VUE D'ENSEMBLE

Moins compétitive, l'industrie française reste en retrait de la reprise en Europe

La croissance mondiale se poursuit en 2006 et début 2007

Dépassant largement son rythme tendanciel, la croissance mondiale résiste au ralentissement économique amorcé aux États-Unis. Toujours soutenue par la forte croissance industrielle de la Chine et de l'ensemble des pays émergents, la hausse des échanges mondiaux s'est à peine infléchie et celle des cours du pétrole et des matières premières s'est encore accentuée. Malgré le resserrement progressif des taux d'intérêt, les capitaux restent abondants en raison des surpluses accumulés par la Chine, le Japon et les pays producteurs de pétrole. Les déséquilibres monétaires et commerciaux sont très importants, en particulier avec la Chine.

Tirée par l'Allemagne, la reprise de l'industrie européenne s'est consolidée en 2006

Malgré la faiblesse du dollar, du yen et du yuan, la zone euro contribue de nouveau significativement à la croissance mondiale en 2006. Redevenue compétitive au sein de la zone euro, l'industrie allemande bénéficie de la forte demande en biens d'équipement des nouveaux pays industrialisés européens et asiatiques. Cette vigueur contraste avec la reprise modérée de l'activité industrielle des autres pays de la zone et, en particulier, avec les contre-performances de l'industrie française.

En France, la production industrielle manque de dynamisme en 2006

La hausse de la demande mondiale adressée à la France est restée vive et le recul relatif des exportations françaises de produits manufacturés a marqué une pause en 2006.

Parallèlement, la demande intérieure n'a pas faibli. La consommation des ménages reste dynamique. L'investissement des entreprises se redresse légèrement depuis deux ans. L'activité du secteur de la construction atteint un niveau exceptionnel en 2006 mais cette forte croissance de la demande intérieure bénéficie surtout aux importations. En raison de la faible compétitivité du tissu industriel français et de la percée des produits manufacturés fabriqués en Chine et en Europe centrale, la production industrielle française progresse peu et l'excédent traditionnel de ses échanges industriels disparaît. Il ne saurait donc compenser l'envolée de la facture énergétique.

Certes, ce tassement de la production industrielle semble circonscrit à la filière de l'automobile. Dans de nombreux secteurs, il y a une certaine reprise. Les investissements corporels des entreprises industrielles et leurs dépenses en recherche ou en innovation amorcent un certain redressement. Mais cette légère amélioration n'efface pas plusieurs années de repli relatif en Europe, et les faibles niveaux de l'investissement industriel et du stock de capital productif en France restent les signes les plus inquiétants de la fragilité actuelle de l'économie française.

L'emploi industriel en France diminue un peu moins rapidement en 2006

En progression dans la pharmacie-parfumerie, l'aéronautique et une partie de la mécanique, l'emploi industriel a moins diminué que les années précédentes dans de nombreux secteurs. Son recul se poursuit cependant dans l'automobile. Cette amélioration relative reste marquée par la croissance de la part de l'intérim et des contrats à durée limitée. Le chômage diminue légèrement et les difficultés de recrutement restent limitées. Alors que s'achève la réunification par le haut des salaires minimaux, les rémunérations et le pouvoir d'achat continuent de progresser à un rythme soutenu.

Malgré des gains de productivité élevés, la compétitivité industrielle française reste fragile au sein de la zone euro

La productivité industrielle a continué d'augmenter à un rythme supérieur à 4 % en 2006. Le recul persistant des parts de marché souligne cependant la dégradation de la compétitivité de l'industrie française dans le monde, mais aussi au sein de la zone euro, surtout quand on la compare à celle de l'Allemagne.

La France reste un des pays d'Europe les plus attractifs pour les investissements étrangers

Si la flambée actuelle des investissements internationaux s'oriente surtout vers les nouveaux pays industrialisés d'Europe et d'Asie, la France demeure l'un des pays les plus attractifs d'Europe. Très ouverte à la mondialisation, son industrie est à 40 % sous contrôle étranger. À égalité avec le Royaume-Uni, elle reste en tête des pays européens pour l'accueil des investissements porteurs d'emploi. Elle bénéficie ainsi des efforts récents de simplification réglementaire, de la qualité de ses infrastructures et de la qualification de sa main-d'œuvre, mais elle souffre toujours d'un droit du travail jugé souvent rigide et du poids des charges sociales et fiscales.

Les résultats et la situation financière des entreprises industrielles se consolident en 2006

Au-delà des difficultés récentes du secteur de l'automobile, les résultats comptables des entreprises industrielles ne se sont pas dégradés en 2006. Ils dépassent même dans plusieurs secteurs les niveaux élevés de 2000. Le nombre de défaillances a diminué. Peu vulnérables et plutôt solvables, les entreprises industrielles ont bénéficié de taux d'intérêt encore modérés en 2006. Si le taux d'endettement diminue dans les PME, il augmente dans la grande industrie. Ces hausses apparentes méritent cependant d'être analysées à un niveau détaillé, le financement de l'industrie transitant de plus en plus par des groupes industriels et des holdings.

1 - L'environnement économique

Faits marquants en 2006

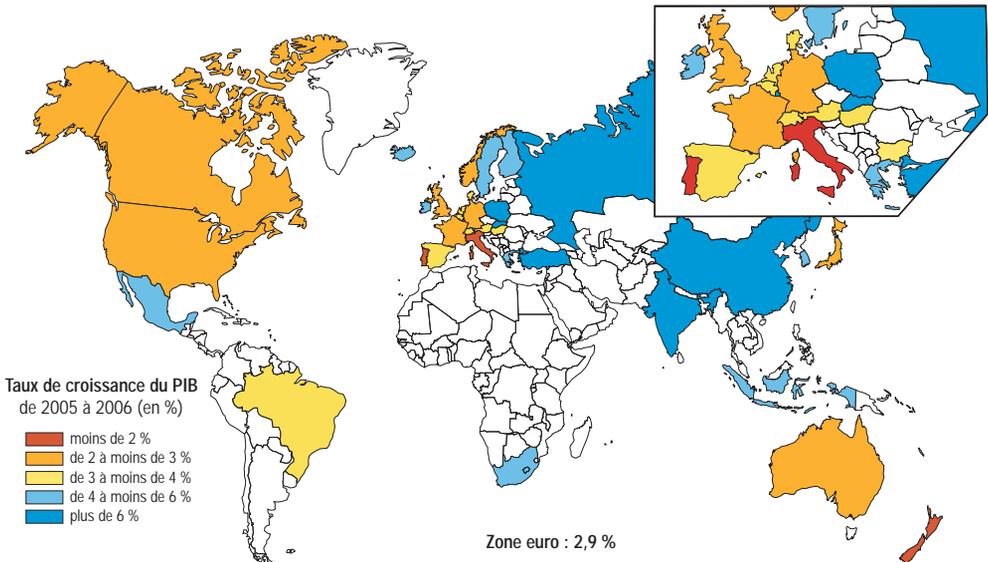
- Une expansion mondiale soutenue par le dynamisme des pays émergents, en particulier de la Chine
- Reprise en Europe et ralentissement aux États-Unis
- Déséquilibres commerciaux aggravés avec la Chine
- Resserrement des politiques monétaires et montée de l'euro
- Tensions croissantes sur le pétrole et les matières premières
- La production automobile en France toujours en recul

La croissance économique mondiale se serait encore légèrement accrue en 2006 et dépasserait les 5 % d'après le FMI. Le léger ralentissement aux États-Unis a été compensé par une certaine reprise en Europe et par la croissance soutenue de nombreux pays émergents. En particulier, le développement industriel est resté très rapide en Chine.

Une expansion exceptionnelle, qui concerne l'ensemble des zones économiques

Cette croissance mondiale est remarquable en raison de sa durée. Surtout, elle n'est plus l'apanage des grands pays industrialisés. De plus, cette longue expansion n'a généré aucune tension inflationniste. La hausse soutenue des prix se limite à quelques pays (Turquie, Russie...) et reste très modérée en comparaison de celle des cycles antérieurs.

La croissance des PIB dans le monde de 2005 à 2006



Source : COE-Rexecode.

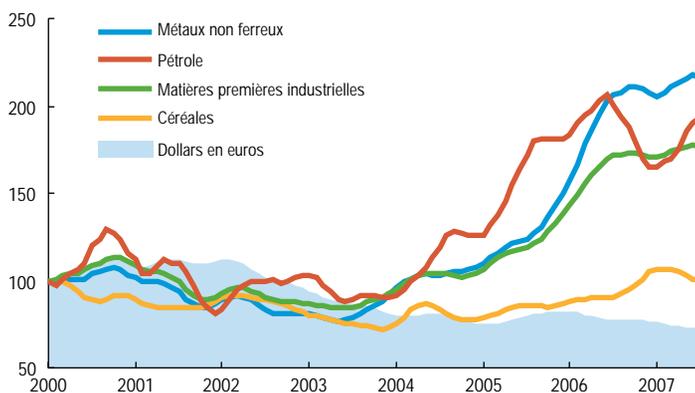
Le resserrement général des politiques monétaires n'a pas jugulé l'abondance des capitaux. Les surplus commerciaux asiatiques et de l'OPEP étant recyclés, ils ont freiné la hausse des taux d'intérêt à long terme et limité l'impact des restrictions monétaires sur la croissance. Ainsi, l'inversion des taux a été d'une durée exceptionnelle. Les indices boursiers ont fortement progressé. Cette aisance financière s'est également portée sur l'immobilier, dont la hausse mondiale des prix se poursuit depuis trois ans, favorisant l'apparition de bulles immobilières, dont certaines ont déjà éclaté, en particulier aux États-Unis, avec la hausse progressive des taux d'intérêt.

Cependant, la croissance de la demande a aggravé les tensions sur les marchés du pétrole et des métaux en 2006 et début 2007. Les pays producteurs de pétrole ou de matières premières en ont largement bénéficié, que ce soit au Moyen-Orient, en Russie, en Amérique du Sud ou en Afrique (fiche 1.2).

Le triplement en trois ans des prix du pétrole et de certains métaux comme le cuivre ou le nickel et le doublement des prix de l'acier, des frets maritimes, du charbon... témoignent de la vigueur de la demande mondiale et des tensions persistantes sur les approvisionnements.

Les cours des matières premières

Indice en euros base 100 en 2000



Source : Insee.

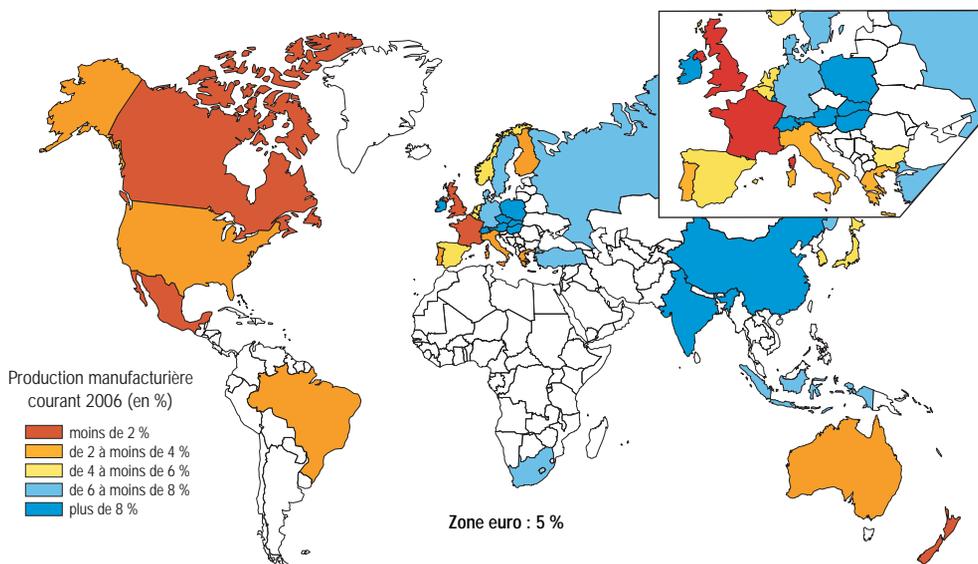
Le potentiel de croissance de la Chine et, à plus long terme, celui de l'Inde ne laissent pas présager de détente importante sur les matières premières les plus rares (fiche 1.7). Le développement actuel des capacités de production étant souvent plus lent que celui de la demande, les hausses de prix se sont étendues à plusieurs produits dont la rareté n'a aucun caractère durable (céréales, aluminium, acier, fret, etc.).

Contrairement aux cycles antérieurs (1974, 1980, etc.), ces hausses n'ont pas entraîné de choc en retour et cette forte expansion mondiale pourrait se prolonger sans générer d'inflation dans les pays développés, la concurrence extérieure des pays émergents y limitant la hausse des coûts.

La croissance industrielle mondiale se recentre en Asie

Associant des pays de haute technologie comme le Japon et la Corée et des pays à main-d'œuvre bon marché comme la Chine, le complexe industriel asiatique a pris une place centrale dans le développement de l'industrie mondiale (fiche 4.6). Cette croissance exceptionnelle de l'Asie reste de plus soutenue actuellement par des taux de change très favorables vis-à-vis de la zone euro.

La croissance de l'industrie dans le monde courant 2006



Source : OCDE, indices de la production manufacturière (T12007/T12006 lissé).

Ainsi, **la Chine**, avec 17 % du PIB mondial (évalué en PPA*), génère à elle seule une large part de la croissance industrielle mondiale. Sa monnaie reste fortement sous-évaluée et, malgré une hausse de 5 % en dollars, le cours du yuan en euros a continué de baisser en 2006. Peu sensible à la hausse du coût de l'énergie et des matières premières, la Chine cherche en priorité à assurer le contrôle de ses approvisionnements en matières premières. La production industrielle y progresse à un rythme de plus de 15 %. L'excédent commercial chinois a presque doublé en 2006 et atteint plus de 50 milliards de dollars par trimestre en 2007. Les réserves en devises de la Chine (1 100 milliards d'euros) ont dépassé celles du Japon (900 milliards d'euros). Cette croissance exceptionnelle est soutenue par un taux d'investissement d'une ampleur inégalée (45 % du PIB) qui renforce le niveau technologique du pays et permet une montée en gamme très rapide des produits exportés.

Un tel niveau d'expansion présente cependant des risques et les autorités tentent, avec un succès encore limité, de contrôler la surchauffe économique et de maîtriser des tensions inflationnistes, en nette progression.

Au Japon, après dix années de crise, l'économie a renoué depuis 2002 avec la croissance. La production industrielle a augmenté d'environ 4 % au cours de l'année 2006. Les exportations sont confortées par la croissance chinoise et par une baisse de 20 % du yen en deux ans, liée aux opérations de carry trade (emprunts au Japon à des taux très bas pour placement à l'étranger, etc.). En termes de compétitivité, cette baisse du yen s'ajoute à celle des prix intérieurs, la reprise n'ayant pas mis fin à la stagnation générale des salaires et à la déflation des coûts et des prix.

L'Inde (6,5 % du PIB mondial) s'ouvre progressivement au commerce international. Sa croissance industrielle est proche de 8 %. De plus, bénéficiant d'une bonne maîtrise de l'informatique et de la langue anglaise, elle développe rapidement une offre internationale de services à distance (centres d'appel, logiciels, etc.). Cependant, le déficit de ses échanges s'accroît avec la hausse des prix des matières premières.

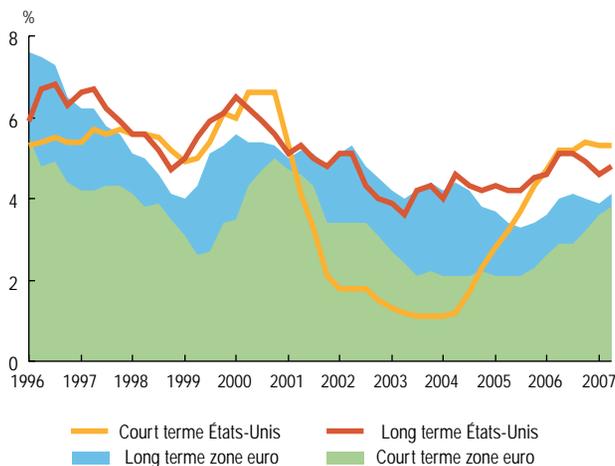
* Voir « Définitions » en annexe.

Aux États-Unis, le resserrement du crédit a crevé la bulle immobilière, et la croissance industrielle s'est infléchie à la mi-2006

La remontée progressive des taux d'intérêt de la Réserve fédérale a finalement eu raison des excès de liquidités qui déséquilibraient l'économie américaine. Les taux d'intérêt à long terme se sont redressés à leur tour et la bulle spéculative sur le logement s'est dégonflée en 2006, entraînant une chute des permis de construire de 30 % en fin d'année. Ce recul a affaibli le dollar et la hausse des prix des carburants et des métaux alimentent l'inflation. Des interrogations subsistent sur un éventuel ralentissement de la consommation des ménages américains.

Cependant, dans un contexte mondial dynamique, l'économie américaine bénéficie de la faiblesse de sa monnaie. L'activité générale reste assez dynamique. Encore abyssal, le déficit extérieur s'est stabilisé. Après un temps d'arrêt à la fin du printemps, la croissance industrielle a repris à un rythme annuel proche de 3 % l'an.

Évolution des taux d'intérêt dans la zone euro et aux États-Unis



Source : OCDE.

Ainsi, le ralentissement modéré de la croissance contribue au rééquilibrage progressif de l'économie américaine.

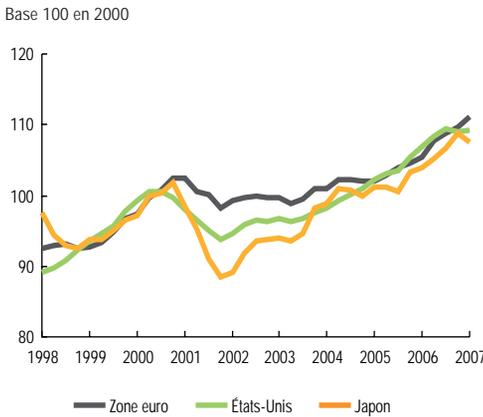
Bien que contrastée, la reprise s'est consolidée en Europe

Hors zone euro, les situations industrielles sont contrastées :

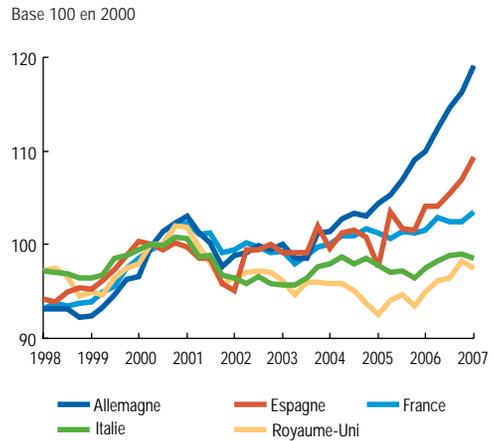
- en Grande-Bretagne, la stagnation de l'industrie manufacturière tranche avec la croissance rapide d'une économie basée, outre ses ressources pétrolières, sur le développement de ses services commerciaux et financiers ;
- à l'inverse, les pays d'Europe centrale et orientale sont en forte croissance. La Russie bénéficie d'une forte rente pétrolière. Le rattrapage industriel des nouveaux pays membres de l'Union dynamise l'ensemble de la région. Cette expansion explique, pour une bonne part, la forte reprise de l'économie allemande en 2006.

Croissance de la production manufacturée des grandes nations industrielles

La zone euro dans la Triade



Les grands pays européens



Source : OCDE, hors énergie et y c. IAA.

Dans la zone euro, la production industrielle a progressé de plus de 5 % au cours de l'année 2006, pour l'essentiel sous l'impulsion de l'Allemagne. Après s'être nettement détérioré en 2005, le solde du commerce extérieur de la zone se redresse en 2006, le dynamisme des exportations de biens d'équipement compensant un déficit pétrolier croissant. Le développement industriel reste cependant très variable d'un pays à l'autre.

L'Allemagne, après quatre années de quasi-stagnation, a repris la tête de la croissance industrielle en Europe grâce à la hausse de ses exportations de biens d'équipement. Ce regain de compétitivité s'explique par la modération des hausses de salaires depuis cinq ans et par un recours accru à la sous-traitance industrielle en Europe centrale et en Asie. Ainsi, la vigueur de la reprise lui a permis d'absorber sans trop de difficultés la hausse de trois points de la TVA en janvier 2007.

En Espagne, la croissance économique s'est poursuivie en 2006 grâce au dynamisme du secteur du bâtiment (800 000 logements autorisés en 2006). Mais cette manne immobilière ne peut durer. Avec la hausse récente des taux d'intérêt, un réajustement important s'amorce début 2007. De plus, le déficit commercial d'une industrie jugée souvent peu compétitive au sein de la zone euro s'est encore creusé cette année. La production manufacturée a cependant progressé de près de 3 % en 2006.

En Italie, malgré des coûts salariaux élevés, l'industrie a cessé d'être la lanterne rouge de l'Europe. Déjouant les pronostics, la production industrielle a progressé de 3 % en 2006. Misant sur la qualité, les secteurs de l'habillement et du cuir ont plutôt bien résisté à la poussée asiatique. Le secteur automobile s'est redressé depuis deux ans, après plusieurs années de crise. La nécessaire réduction des déficits publics (4 % du PIB) risque cependant de freiner le rebond actuel de l'industrie.

Certains **petits pays européens** (Irlande, Autriche, pays baltes, etc.) sont dynamiques et, dans des contextes certes très différents, enregistrent des taux de croissance industrielle élevés.

Ainsi, l'activité industrielle des différents pays de la zone euro s'est accélérée en 2006. Vigoureuse en fin d'année, la croissance devrait s'infléchir progressivement en 2007, avec la montée des taux d'intérêt, l'assainissement des finances publiques allemandes et italiennes, la fin du boom immobilier et l'évolution défavorable des principaux taux de change.

En France, après un rebond printanier, la croissance ralentit au deuxième semestre et le déficit extérieur s'aggrave

Depuis cinq ans, l'économie française a eu un cheminement assez atypique en Europe. Faisant preuve d'une forte inertie, elle a été moins touchée que celle de ses voisins en 2001-2003, mais elle a eu ensuite beaucoup de mal à renouer avec la croissance. Ainsi, après deux tentatives de reprise avortées en 2003 (attentisme précédant le début des hostilités en Irak) et en 2005 (montée du dollar), la croissance décroche de nouveau en 2006, en déphasage avec la forte reprise de l'économie allemande.

Pourtant, la demande intérieure française est restée soutenue en 2006 :

- les entreprises augmentent progressivement leurs investissements depuis deux ans et ont bénéficié en 2006 de taux d'intérêt à long terme encore très modérés ;
- le secteur de la construction est resté très actif malgré une baisse des mises en chantier de logements neufs ;
- la consommation des ménages est restée très dynamique. Avec une masse salariale qui a profité du redressement de l'emploi et des salaires et des revenus du patrimoine toujours bien orientés, la croissance du pouvoir d'achat s'est accélérée (+ 2,2 % en 2006, contre + 1,7 % en 2005, en glissement).

Mais les échanges extérieurs de la France se sont détériorés. Le déficit en biens et services s'est aggravé de près de dix milliards d'euros. Avec la hausse des prix du pétrole, la facture énergétique s'élève à 46 milliards d'euros en 2006, contre 28 milliards d'euros en 2004 et environ 10 milliards d'euros de 1994 à 1999. Certes, après s'être fortement dégradé en 2005, le solde des échanges de produits manufacturés se stabilise en 2006. Mais l'excédent traditionnel des échanges industriels ayant fondu, il ne saurait compenser la facture énergétique.

Ainsi, le PIB n'a progressé que de 2 % en 2006, en moyenne annuelle comme en glissement. Pour la troisième année consécutive, cette hausse dépasse celle de la valeur ajoutée industrielle (+ 1,7 % en 2006, dont + 6 % dans les biens d'équipement mais - 9 % dans l'automobile).

La production industrielle prend du retard avec le recul du secteur automobile et la concurrence des pays à bas salaires

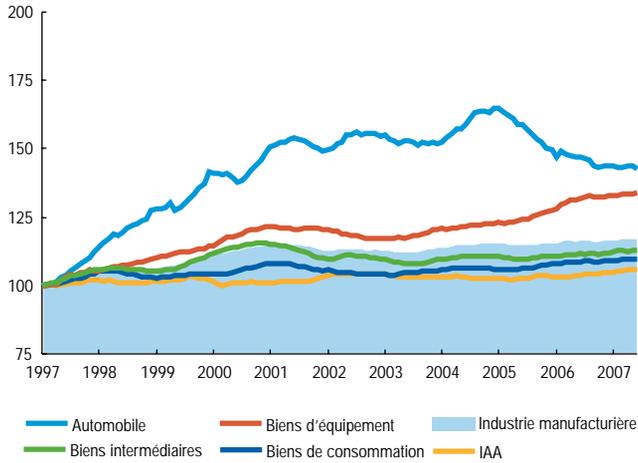
La production industrielle est ainsi restée en retrait en 2006. En effet, de nombreux secteurs souffrent d'un manque d'investissement en France, d'une concurrence accrue liée à la mondialisation des échanges et d'une perte de compétitivité due à la surévaluation actuelle de l'euro. Face à cette concurrence mondiale, l'activité industrielle se focalise de plus en plus sur un nombre restreint de produits pour lesquels la France conserve des avantages concurrentiels.

Mais ces difficultés générales concernent tous les pays de la zone euro et elles n'expliquent pas le recul spécifique de l'industrie française en Europe en 2006.

Une grande partie de cette contre-performance serait due au récent recul du secteur automobile. Après trois années de forte croissance entre 2002 et 2005 et malgré un marché européen qui a plutôt bien résisté à la hausse des prix des carburants, la production a de nouveau diminué de 5 % courant 2006. Au-delà des changements de gammes et des fluctuations inhérentes au marché automobile, ce recul de la production en France semble durable car il traduit la faiblesse des investissements de ce secteur sur le territoire national et l'essor des nouvelles unités de production localisées en Europe centrale. Pour faire croître leur groupe, les grands constructeurs français ont adopté une stratégie mondiale de localisation de leurs nouvelles unités de production centrée, pour l'essentiel, sur les nouveaux pays industrialisés d'Europe centrale ou d'Asie. Les équipementiers ont suivi le mouvement et ce recul a fait perdre environ trois points de croissance industrielle à la France en deux ans.

Production manufacturée par grand secteur

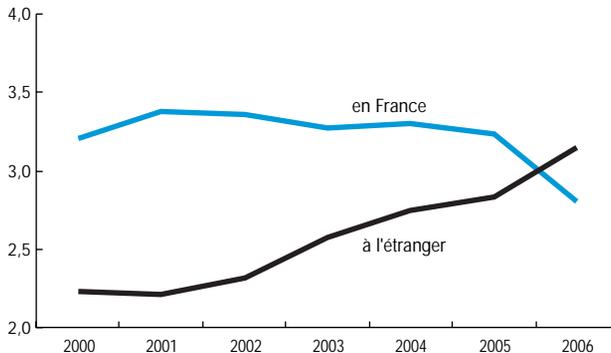
moyenne mobile (base 100 début 1997)



Source : Insee - Indice de la production industrielle.

Véhicules produits par les constructeurs français

millions de véhicules (toutes catégories)



Source : Comité des constructeurs français d'automobiles.

Le recul se poursuit en 2006 pour la grande majorité des biens de consommation. Soumis à une forte concurrence étrangère, la production continue de décliner dans l'habillement et le textile, secteurs où les entreprises ont un recours accru à la sous-traitance étrangère. Les biens durables (meubles, électroménager, etc.) et les produits divers (jouets, articles de sport...) perdent des parts de marché face à la concurrence étrangère. Quant aux produits numériques « grand public » (bureautique, téléphonie, etc.), ils sont maintenant presque tous importés.

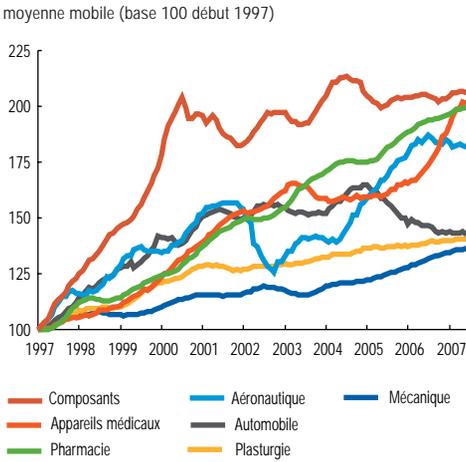
À l'inverse, certaines activités progressent rapidement en 2006. Les industries agroalimentaires se sont redressées. Fortement tournée vers l'exportation, l'industrie pharmaceutique continue de se développer rapidement et régulièrement. Les industries liées au bâtiment (travail du bois, matériaux, etc.) ont profité, en 2006, du niveau très élevé de l'activité dans la construction. Le secteur de la mécanique a bénéficié d'exportations soutenues. De même, les livraisons de matériel aéronautique n'ont jamais été aussi élevées et semblent insensibles à la faiblesse du

dollar et aux retards de production de l'A380. Les appareils de mesure et le matériel médico-chirurgical restent dynamiques. La parfumerie et les produits de luxe continuent de bénéficier d'un marché mondial en pleine expansion.

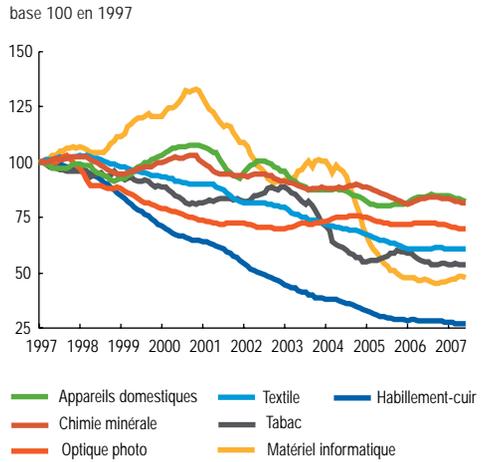
Face à ces évolutions contrastées, la production des biens intermédiaires est restée hésitante en 2006. Elle représente pourtant près de la moitié de la production industrielle française. À quelques rares exceptions (plasturgie, etc.), les grandes filières de la chimie et du travail des métaux ont été perturbées par la faiblesse de la demande, par la flambée des prix des matières premières et de l'énergie et par le recul depuis cinq ans des investissements productifs.

Mondialisation des échanges et spécialisation de l'industrie française

Productions en forte croissance de 1997 à 2007



Productions en déclin accentué de 1997 à 2007



Source : Insee - Indice de la production industrielle

2 - Investissements, R & D et innovation

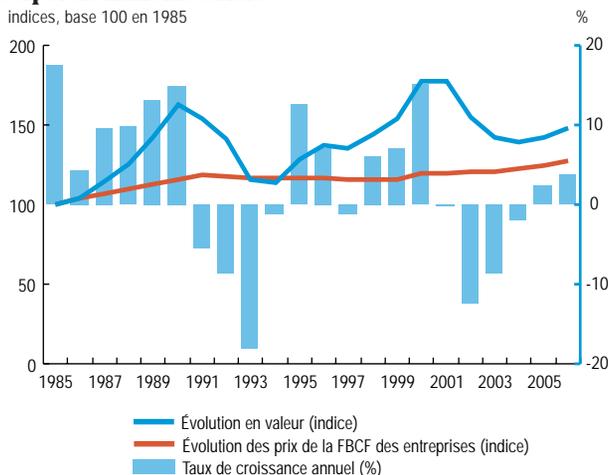
Faits marquants en 2006

- Faible reprise de l'investissement corporel
- Augmentation limitée des dépenses de R & D des entreprises
- Progrès dans l'utilisation des TIC par les entreprises industrielles

Faible reprise de l'investissement corporel des entreprises industrielles

Les premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprise 2006 indiquent que les investissements corporels dans l'industrie manufacturière ont augmenté de 3,7 % par rapport à 2005 et s'élèvent à 24 milliards d'euros (y compris les industries agroalimentaires). Cette augmentation des dépenses d'investissement est plus marquée qu'en 2004 (+ 2,4 %), après quatre années de recul important. La croissance des investissements est plus importante dans les grandes entreprises de 250 salariés ou plus (+ 4,5 %) que dans les PME de 20 à 249 salariés (+ 1,1 %). La reprise de l'investissement corporel en volume reste très modeste une fois prise en compte l'augmentation, en 2006, de l'indice des prix de la formation brute de capital fixe des entreprises non financières (+ 2,7 % en 2006, après + 1,3 % en 2005).

Investissements corporels manufacturiers



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière (y c. IAA).

Source : Enquête annuelle d'entreprise - premiers résultats 2006 - Sessi et Scees.

Reprise marquée dans les activités de haute technologie

La reprise des investissements la plus marquée se produit dans les biens de consommation (+ 11 %), en raison du dynamisme du secteur de la pharmacie, parfumerie et entretien. Elle est moins accentuée dans les biens intermédiaires (+ 5,5 %), malgré la forte augmentation dans les composants électriques et électroniques et, à un degré moindre, dans l'industrie des produits minéraux (+ 10,7 %). La croissance des investissements est plus modérée dans les industries agroalimentaires (+ 4,5 %) et dans les biens d'équipement (+ 4 %). Toutefois, l'investissement connaît une nette reprise dans les activités de haute technologie, avec un vif rebond dans les

secteurs de la pharmacie (+ 26 %), des industries électriques et électroniques (+14 %) et de leurs composants (+ 54 %). Plusieurs secteurs restent à l'écart de la reprise de l'investissement. En premier lieu, l'industrie automobile où l'investissement corporel chute de 6,8 %, poursuivant la baisse entamée en 2002, mais également l'habillement-cuir, le textile, le bois-papier et l'édition (fiche 2.1).

Investissements dans les secteurs de l'industrie manufacturière en 2006*

	IAA	Biens de consommation	Automobile	Biens d'équipement	Biens intermédiaires
Milliards d'euros	3,5	3,0	3,7	3,3	10,6
Progression * en %	+ 4,5	+10,7	- 6,8	+ 4,0	+ 5,5

* Évaluation à champ constant 2005-2006.

Source : Insee, enquête sur les investissements dans l'industrie, juillet 2006.

Vers une augmentation de la part des investissements d'extension ?

En 2006, les investissements destinés au renouvellement des équipements ont prédominé, atteignant un niveau élevé (26 %), selon l'enquête sur les investissements dans l'industrie de l'Insee. Suivent les investissements de modernisation des équipements (23 %), notamment ceux liés aux économies d'énergie, et les investissements concernant la sécurité, l'environnement et les conditions de travail, dont la part augmente légèrement (21 %). Si les investissements d'extension de capacité ont légèrement augmenté (15 %, après 14 % en 2005), ceux concernant l'introduction de nouveaux produits ont diminué (15 % en 2006).

Le taux d'utilisation des capacités de production des industries manufacturières, qui a atteint 84,7 % en juillet 2007, se situe au-dessus de sa moyenne de longue période (83,9 %) selon la dernière enquête de l'Insee sur la conjoncture industrielle. Ce facteur permet d'escompter une accentuation de la hausse de l'investissement. Selon la dernière enquête sur les investissements de l'Insee, les entrepreneurs prévoient pour 2007 une augmentation de 7 % des investissements de l'industrie manufacturière. Par ailleurs, les industriels estiment que l'extension des capacités mobiliserait 17 % des investissements corporels en 2007, soit une hausse de deux points. Néanmoins, la dégradation des conditions de financement pesera malgré tout sur les projets d'investissements dans l'industrie.

La contraction des capacités de production n'est pas stoppée

La tendance à la contraction des capacités de production engagée depuis 2002, du fait de la faiblesse persistante de l'investissement des entreprises de l'industrie manufacturière, n'est pas inversée. Selon les données de la comptabilité nationale, le stock de capital net détenu par les entreprises non financières du secteur de l'industrie manufacturière ne progresse guère. Avec un investissement en panne, l'appareil productif français risque de souffrir d'un retard technologique par obsolescence des matériels, des techniques et des savoir-faire. Sa compétitivité pourrait en souffrir.

Des investissements incorporels importants mais qui progressent toujours de façon limitée

Dans l'industrie manufacturière, l'investissement incorporel (R & D, publicité, logiciels, formation) est devenu déterminant pour défendre les parts de marché et pour améliorer la compétitivité des entreprises. L'investissement incorporel n'ayant jamais cessé de se développer, son montant dépasse largement en importance celui de l'investissement corporel. En 2006, l'augmentation du montant de l'investissement incorporel est estimée à

2 % par rapport à 2005, ne permettant pas d'améliorer réellement la compétitivité hors prix des entreprises industrielles. Pour défendre leurs parts de marché et fidéliser leur clientèle, les entreprises industrielles développent leurs dépenses de publicité. Cet effort tend cependant à plafonner depuis plusieurs années. En 2005, les dépenses de publicité avaient atteint 19 milliards d'euros, progressant ainsi très légèrement. Pour 2006, les milieux professionnels ont constaté une croissance limitée à 2 % des investissements publicitaires des entreprises manufacturières (fiche 2.9).

Investissements incorporels dans l'industrie manufacturière (y compris IAA)

milliards d'euros

	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
R & D industrielle	14,8	16,2	17,2	18,3	18,5	19,0	19,3	19,7*
Publicité	13,6	17,8	17,9	18,7	18,3	18,9	19,1	19,5*
Formation	2,0	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,3*
Logiciels	1,0	1,1	1,2	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3*
Investissement incorporel	31,4	37,2	38,4	40,2	40,2	41,4	41,9	42,8*

*chiffres estimés pour 2006.

Sources : MENESR, Sessi, Scees, Cereq.

L'intensité de l'effort de R & D des entreprises stagne

L'effort de recherche et développement (R & D) des entreprises est à la base de leur capacité à développer de nouveaux produits et à dégager de nouveaux avantages concurrentiels. Mais la performance des entreprises françaises reste moyenne et a tendance à stagner. La rénovation du dispositif de soutien public à la recherche, engagée depuis 2005, devrait se traduire par un plus grand dynamisme dans les prochaines années (cf. encadré).

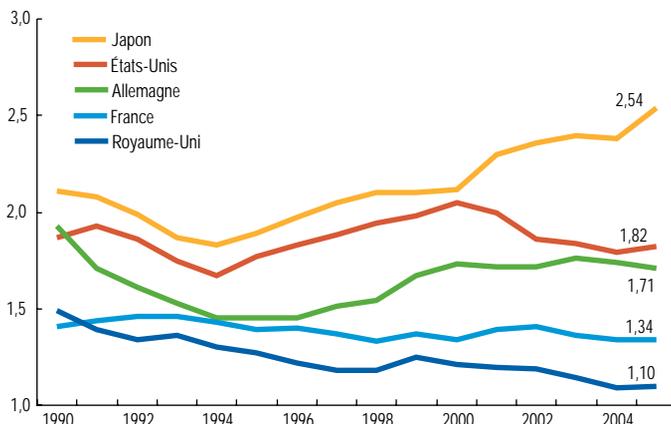
En 2005, la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises implantées sur le territoire national (DIRDE*) s'est élevée à 22,9 milliards d'euros, contre 22,2 milliards d'euros en 2004 (fiche 2.2). Cette progression, limitée en valeur (+ 3,3 %), conduit à une stagnation de l'intensité de « l'effort de R & D » des entreprises : 1,34 % du PIB en 2005, comme en 2004, contre 1,41 % en 2002. Si ce ratio reste supérieur à celui de l'Union européenne (1,18 % du PIB pour l'UE-25), il est nettement en retrait sur ceux des États-Unis (1,82 % du PIB) et de l'Allemagne (1,71 % du PIB).

L'écart entre la France et les États-Unis s'explique principalement par la moindre intensité de l'effort de R & D des entreprises dans deux secteurs : l'industrie des TIC (20 % de la valeur ajoutée consacrée à la R & D) et les services commerciaux. À l'inverse, l'écart entre la France et l'Allemagne, en matière d'intensité des dépenses intérieures de R & D des entreprises, serait explicable par des différences de structure par secteur (moindre spécialisation dans des secteurs à forte intensité de R & D, comme les équipements des transports, plus présents en Allemagne) et par taille d'entreprises. Le tissu industriel de grandes PME innovantes serait moins important en France qu'en Allemagne et l'effort de R & D de la part des entreprises de 500 salariés ou plus serait inférieur en France. En revanche, l'effort de R & D des PME de moins de 50 salariés serait plus marqué en France qu'en Allemagne. (Rapport sur la valorisation de la recherche - Inspection générale des finances- 2007).

* Voir « Définitions » en annexe.

Intensité de l'effort de recherche et développement des entreprises (DIRDE) dans les principaux pays de l'OCDE

% du PIB



Source : OCDE – Principaux indicateurs des sciences et technologie 2007 volume 1.

Dans la branche de l'industrie manufacturière, en France, les dépenses de R & D des entreprises augmentent de 2,6 %, passant de 19,2 milliards d'euros en 2004 à 19,7 milliards d'euros en 2005, soit 86 % des dépenses de l'ensemble des entreprises de l'économie nationale. Les dépenses de R & D ont progressé notamment dans les industries de l'automobile (+ 8 %) et des équipements de radio, de télévision et de communication - y compris les composants électroniques (+7 %). L'essentiel de l'effort de R & D reste très concentré. Les entreprises comprenant plus de cent chercheurs ne représentent que 2 % du total des entreprises mais réalisent les deux tiers de la DIRDE. Par ailleurs, quatre branches industrielles réalisent 53 % de la DIRDE, contre 49 % en 1994. Il s'agit des entreprises de l'industrie automobile, de la pharmacie, de la fabrication de matériels et composants électroniques et de la construction aéronautique et spatiale.

Le financement public de la DIRDE s'est stabilisé à 2,6 milliards d'euros en 2005 après une progression continue depuis 1998

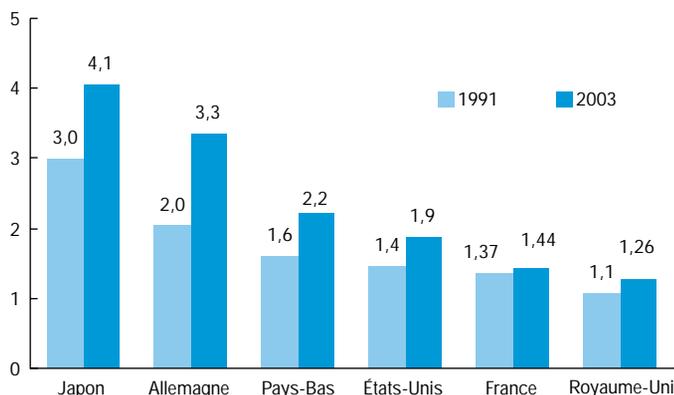
Ce financement public s'effectue par plusieurs canaux : les contrats militaires de R & D, dont le montant augmente (1,79 milliard d'euros en 2005, contre 1,68 milliard d'euros en 2004), représentent plus des deux tiers du financement public. Viennent ensuite les contrats de R & D civils liés aux grands programmes technologiques (0,47 milliard d'euros en 2005) et les crédits incitatifs des agences et des ministères (0,3 milliard d'euros), dont les montants ne progressent pas en 2005. Ce soutien financier des pouvoirs publics représente 11,3 % de la DIRDE en 2005. Cette contribution publique (hors mesures fiscales) demeure parmi les plus importantes au sein de l'OCDE (fiche 2.3). Au-delà des crédits budgétaires, le crédit d'impôt recherche (CIR), visant à stimuler l'accroissement de l'effort de recherche des PME, atteint presque un milliard d'euros en 2005, contre 89 millions d'euros en 2004. En 2006, plus de 4 000 entreprises, essentiellement des PME, devraient bénéficier du crédit d'impôt recherche. Le volume de cette mesure d'incitation fiscale est estimé atteindre 1,3 milliard d'euros. Le dispositif du CIR devrait être encore simplifié et amplifié, selon le projet de loi de finances pour 2008.

La position technologique de la France se dégrade

Les dépôts de brevets sont l'un des principaux indicateurs utilisés pour évaluer les performances technologiques et la capacité d'innovation d'un pays. Les statistiques en ce domaine montrent que la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE mais qu'elle affiche un retard par rapport aux économies les plus performantes, et notamment l'Allemagne. Ainsi, la France détient 4 % des 53 000 brevets « triadiques » dénombrés par l'OCDE pour l'année 2003. Les brevets triadiques sont des brevets déposés conjointement dans les trois grandes régions de la Triade (Office européen du brevet, US Patent & Trademark Office aux États-Unis et Office de brevets japonais) afin de protéger une même invention sur ces grands marchés. Cette part est équivalente à celle du Royaume-Uni mais trois fois inférieure à celle de l'Allemagne (13 %). De plus, la position de la France se caractérise par sa faiblesse relative dans les biotechnologies et les TIC, deux domaines considérés comme centraux pour le développement d'une économie fondée sur la connaissance (fiche 2.4).

Nombre de familles triadiques de brevets rapportées au PIB

nombre de familles triadiques par milliard d'US dollars de PIB



Source : Compendium statistique sur les brevets 2006 OCDE (estimations pour 2003).

Constat plus inquiétant, les indicateurs de dépôts de brevets ont fléchi au cours des dix dernières années. En rapportant le nombre de brevets « triadiques » déposés au produit intérieur brut (PIB), il apparaît que cet indicateur en France a augmenté faiblement (moins de 5 %, entre 1991 et 2003). Cela signifie que l'ensemble des acteurs de l'économie (entreprises, instituts de recherche privés ou publics, personnes physiques) ne déposent pas, comparativement à leur activité économique, beaucoup plus de brevets aujourd'hui qu'il y a dix ans. Cette relative stagnation contraste avec les hausses constatées en Europe. Ce manque de dynamisme s'explique par la propension structurellement faible à déposer des brevets, que l'on retrouve à la fois dans la recherche publique et dans les entreprises en France, qui ne sont pas assez sensibilisées aux enjeux de la propriété industrielle.

Par ailleurs, la propension à breveter des entreprises est très liée à leur taille. Alors que 16 % seulement des entreprises de 10 à 49 salariés innovantes en produits ou procédés ont déposé des brevets entre 2002 et 2004, ce taux passe à 30 % pour les entreprises de 50 à 249 salariés et atteint 48 % pour celles de 250 salariés ou plus. Les chiffres sont voisins en Allemagne. Or, le tissu industriel français souffre d'un manque d'entreprises de taille suffisante. Cette différence de structure par taille des entreprises industrielles françaises pourrait expliquer pour une large part les écarts sectoriels de dépôts de brevets des deux pays (fiche 2.4).

Les entreprises françaises sont classées au huitième rang européen pour leur capacité d'innovation en 2006

La sixième édition du tableau de bord européen de l'innovation, mis au point par la Commission européenne pour évaluer les performances et les progrès des pays membres en matière d'innovation, au moyen d'indicateurs multiples, place la France au 8^e rang dans l'Union européenne, dans le groupe de pays « suiveurs » (Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, Autriche et Irlande). Elle reste précédée par l'Allemagne (4^e rang) et le Royaume-Uni (6^e rang).

Plusieurs indicateurs évoluent de façon favorable : les connexions à haut débit, le capital-risque dans sa phase initiale et le nombre de diplômés en sciences et technologie. Par ailleurs, la part des ventes de produits nouveaux pour le marché a progressé, plaçant ainsi les entreprises françaises devant les entreprises britanniques et allemandes. En revanche, certains indicateurs importants ne s'améliorent guère, comme celui des dépenses en R & D des entreprises ainsi que les indicateurs relatifs au niveau d'éducation universitaire et de formation permanente au cours de la vie. (fiches 2.2 et 2.6).

Des progrès dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)

Afin d'améliorer leur efficacité, les entreprises industrielles françaises ont adopté plus largement les TIC dans leurs processus internes. Elles rattrapent une partie de leur retard sur les entreprises des pays les plus avancés en la matière (Danemark, Suède, Finlande, Pays-Bas, Belgique et Allemagne), notamment en termes de connectivité (accès à l'internet). La progression concerne également les moyennes entreprises. Un certain nombre de points forts sont apparus au travers de la dernière enquête communautaire sur les TIC (2006) : l'essor des connexions à haut débit, la mise en place de réseaux intranet et extranet (fiche 2.11).

Des points faibles importants dans l'utilisation des TIC subsistent :

- la présence sur la Toile via un site Web des petites et moyennes entreprises reste en dessous de la moyenne européenne ;
- le nombre limité de réseaux locaux d'entreprises, indispensables au développement de l'informatique communicante, en particulier dans les PMI indépendantes.

Concernant le commerce électronique effectué via l'internet, le bilan reste mitigé. Pour les achats de produits via l'internet, la France se situe nettement en dessous de la moyenne des pays de l'Union européenne, avec seulement 24 % des entreprises industrielles achetant sur la Toile, contre 37 % des entreprises de l'UE-15. En revanche, la France se situe au 10^e rang pour la part des entreprises effectuant des ventes via l'internet. Elle se situe dans la moyenne européenne en termes de chiffre d'affaires des ventes de produits via l'internet. Parallèlement, la comparaison est plus favorable pour le commerce électronique effectué par les entreprises industrielles via l'EDI, outil plus ancien qui implique surtout les grandes entreprises et notamment celles caractérisées par d'importants réseaux de sous-traitants ou de concessionnaires. La France se place derrière le Royaume-Uni, pays encore plus en pointe concernant cet outil électronique. En valeur, les transactions réalisées via l'EDI pèsent d'un poids économique largement prédominant (fiche 2.12).

Le soutien public à l'effort de recherche et d'innovation des entreprises

Depuis 2005, le système public de soutien à la recherche industrielle et à l'innovation a été fortement rénové afin de s'inscrire pleinement dans le cadre de la stratégie de Lisbonne. Il vise à la fois à faciliter le financement global de l'effort de R & D des entreprises innovantes et à aider des projets ciblés à haute valeur stratégique pour l'industrie française.

La politique des pôles de compétitivité

La politique des pôles de compétitivité vise à mobiliser les entreprises, les laboratoires publics et les établissements d'enseignement supérieur autour de projets communs à fort contenu en innovation, en s'appuyant sur la proximité et la solidarité territoriales. Tous les pôles de compétitivité sont aujourd'hui opérationnels. Une dynamique durable est engagée. Quatre appels à projets ont déjà abouti. Les 313 projets retenus représentent des dépenses de R & D d'environ 3 milliards d'euros et 9 000 chercheurs. Ils sont subventionnés à hauteur de 430 millions d'euros par le fonds unique interministériel (FUI) et perçoivent un financement complémentaire des collectivités locales de 233 millions d'euros (fiche 2.8).

L'amplification du dispositif du crédit impôt-recherche (CIR)

Créé en 1983, le crédit impôt-recherche est une mesure d'allègement de l'impôt sur les sociétés, basée sur les dépenses de R & D, qui permet d'accroître la capacité d'innovation de l'économie française. Les pouvoirs publics ont renforcé le dispositif depuis 2004, avec l'introduction d'une part en « volume » à 5 %, portée ensuite à 10 %, la part en « accroissement » passant de 50 % à 45 % puis à 40 %, et le plafond de 6 millions d'euros à 8 millions d'euros puis à 16 millions d'euros par an et par entreprise. Ainsi, alors que, en 2005, 7 400 entreprises ont déposé une déclaration de CIR, pour un montant de 981 millions d'euros, et des dépenses de recherche déclarées de 13,5 milliards d'euros, selon les estimations disponibles pour 2006, le nombre d'entreprises bénéficiaires resterait stable mais le montant du CIR atteindrait 1,4 milliard d'euros.

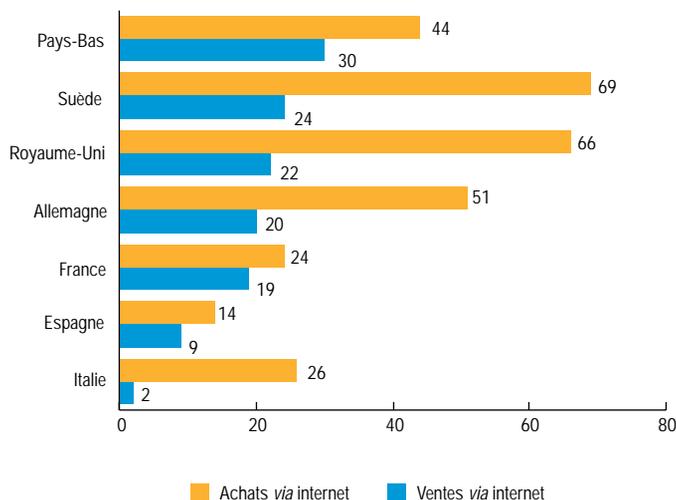
Le CIR est très favorable aux PME, contrairement aux subventions, qui privilégient plutôt les grandes entreprises. Les PME indépendantes reçoivent 36 % du CIR alors qu'elles ne représentent que 14 % des dépenses de R & D déclarées. Des études menées sur la période 1993-2003 ont montré que les entreprises bénéficiaires ont eu des dépenses de R & D plus dynamiques que les non bénéficiaires. Le CIR a eu un effet, soit d'addition, soit d'entraînement sur ces dépenses.

Afin d'accentuer encore l'effet de levier, le dispositif du CIR est appelé à être simplifié et amplifié. Le projet de loi de finances pour 2008 prévoit la suppression du plafond de 16 millions d'euros, la part en volume étant, quant à elle, fixée à 30 % des dépenses de R & D dans la limite de 100 millions d'euros. La part en accroissement serait supprimée.

Investissements, R & D et innovation

Les achats et ventes via l'internet dans l'industrie des pays de l'Union européenne

% des entreprises



Source : enquêtes communautaires sur les TIC (2006) - Eurostat.

Le capital-risque se développe, mais n'est pas assez orienté vers les secteurs technologiquement innovants

La création de nouvelles entreprises dans les secteurs technologiquement innovants est un impératif pour renouveler le tissu industriel dans des secteurs porteurs. Le développement du capital-risque est destiné à soutenir cette créativité entrepreneuriale. Les résultats de l'année 2006 montrent que le capital-risque français occupe, en valeur absolue, la deuxième place au sein de l'Union européenne, derrière un capital-risque britannique renforcé par la présence de fonds américains. Les investissements d'amorçage et de création sont dynamiques : ils augmentent de 11 %, pour atteindre 536 millions d'euros. L'investissement en capital-risque initial représente 0,03 % du PIB, plaçant la France au troisième rang dans l'Union européenne en 2006, loin derrière le Royaume-Uni (0,2 %) et la Suède (0,06 %). Ce regain du capital-risque est toutefois peu orienté vers les secteurs technologiquement innovants : une part majoritaire est destinée aux PME des secteurs d'activité traditionnels. Par ailleurs, nombre de projets semblent d'une ampleur limitée.

3 - Emploi et coûts salariaux

Faits marquants en 2006

- Nette atténuation du recul de l'emploi industriel, sauf dans le secteur de l'automobile
- Poursuite des gains de productivité du travail*
- Arrêt de la baisse des coûts salariaux unitaires*

En 2006, dans un contexte de redressement temporaire de l'activité industrielle au premier semestre, l'emploi dans l'industrie a nettement moins baissé qu'au cours des années précédentes. Hors intérim, il a reculé de 1,6 % sur un an. Fin 2006, l'industrie employait directement 3,7 millions de salariés. À l'inverse, l'intérim industriel a augmenté en 2006 alors qu'il avait diminué l'année précédente. Le repli de l'emploi industriel, y compris l'intérim, n'a atteint que 1 %.

L'emploi industriel évolue tendanciellement moins favorablement que l'emploi de l'ensemble des secteurs concurrentiels non agricoles. Ce dernier a progressé de 1,2 % au cours de l'année 2006.

L'emploi industriel évolue également moins favorablement en France que dans l'Union européenne (fiche 3.3).

L'emploi industriel direct baisse dans tous les grands secteurs sauf dans les biens d'équipement, et est en hausse dans l'intérim sauf dans l'automobile

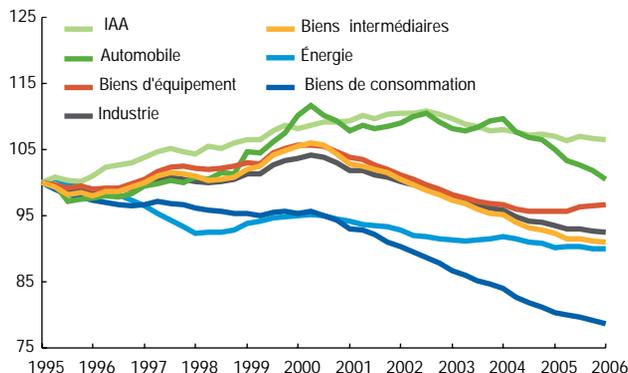
Le repli de l'emploi industriel direct s'est nettement infléchi en 2006 : 59 400 emplois directs ont été perdus, contre 88 300 en 2005. L'emploi direct a diminué dans tous les grands secteurs industriels à l'exception des biens d'équipement. La baisse la plus marquée est celle de l'industrie automobile. Alors que les effectifs s'y maintenaient à un niveau élevé et stable depuis le début de la décennie, ils ont commencé à diminuer en 2005 avec les difficultés du secteur. Le recul s'est accentué en 2006. À l'inverse, après cinq années de baisse, les effectifs ont légèrement progressé dans les biens d'équipement, où l'activité s'est fortement redressée. Dans les autres secteurs et les industries agroalimentaires, les effectifs ont moins diminué qu'en 2005. L'intérim s'ajuste plus rapidement que l'emploi direct aux variations de l'activité. Avec l'accélération de l'activité industrielle au premier semestre 2006, le volume d'intérim dans l'industrie a augmenté de 6,4 % pour l'ensemble de l'année 2006, soit de 17 000 emplois en équivalent temps plein. Cette progression a résulté de l'augmentation de la durée des missions (d'une demi-journée) et de celle du nombre de contrats conclus. Fin 2006, le volume d'intérim représentait l'équivalent de 285 000 emplois à temps plein. Sa hausse n'a pas concerné tous les secteurs. Dans l'automobile, les difficultés persistantes ont incité les entreprises à diminuer leur recours à l'emploi intérimaire pour la deuxième année consécutive. Dans les autres grands secteurs, à l'exception des biens d'équipement, l'augmentation du volume d'intérim en 2006 a succédé à une année de baisse. Dans les biens d'équipement, le dynamisme renforcé de l'activité a favorisé un recours croissant à l'intérim.

Au total, l'emploi industriel, intérim compris, a diminué de 1 % au cours de l'année 2006. La hausse soutenue du volume d'intérim a infléchi le repli de l'emploi direct. En 2005, en revanche, la baisse du volume d'intérim l'avait accentué. Par grand secteur industriel, la prise en compte des effectifs intérimaires n'a renforcé le recul de l'emploi direct que dans l'automobile. Dans les biens d'équipement, l'emploi total a davantage progressé que l'emploi direct.

* Voir « Définitions » en annexe.

Emploi, y compris intérim, par grand secteur industriel

indices, base 100 en 1995



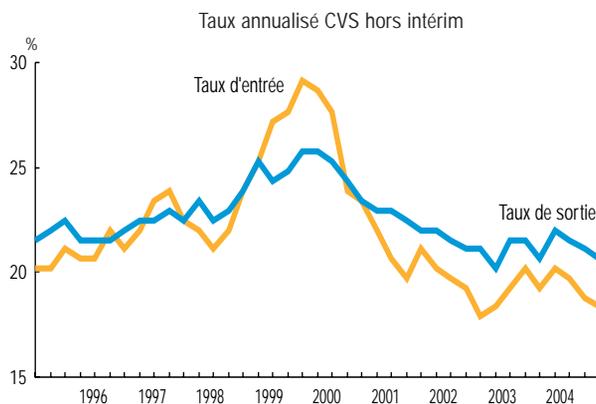
Sources : Insee, Dares et calculs Sessi.

De plus, la mise en place du « contrat nouvelle embauche » (CNE) au cours de l'été 2005 a ouvert de nouvelles possibilités de recrutement aux petites entreprises, avec des modalités moins contraignantes que pour les CDI. Tous secteurs confondus, près de 400 000 salariés travaillaient sous CNE fin 2006. Avec 11 % de l'ensemble de ces salariés, l'industrie en aurait largement bénéficié compte tenu de la faible proportion des petites entreprises dans ce secteur. En 2007, les nombreux recours devant les prudhommes auraient cependant réduit l'attrait de ce type de contrat.

La mobilité reste faible

Les mouvements de main-d'œuvre s'étaient contractés en 2005, en lien avec une activité en demi-teinte. Mais ils ont encore été peu dynamiques au premier semestre 2006 malgré le rebond de l'activité. Les taux d'entrée étant toujours inférieurs aux taux de sortie, le repli des effectifs se poursuit.

Rotation des effectifs dans l'industrie



Champ : établissements industriels de 10 salariés ou plus.
Source : Dares-DMMO, EMMO.

Après les fins de CDD (qui incluent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés), les démissions sont la deuxième cause de sortie d'emploi. Depuis la fin de l'année 2000, leur part dans les sorties a néanmoins diminué, en lien avec de faibles perspectives d'embauches. Mais cette baisse s'est infléchi à partir de la mi-2004 et la part des démissions a augmenté au cours du premier semestre 2006. Elle atteignait 16,4 % au deuxième trimestre 2006, soit un point de plus qu'en 2005 à la même époque. À l'inverse, la part des licenciements économiques, qui avait fléchi en 2004 puis avait légèrement progressé jusqu'à la fin de l'été 2005, s'est de nouveau repliée : au deuxième trimestre 2006, elle était de 5,3 %.

Près de 60 % des entrées en emploi (y compris les transferts entre établissements d'une même entreprise) dans l'industrie se font par des CDD. Fin 2006, la proportion des salariés sous CDD était supérieure à celle de chacune des trois années précédentes.

Proportion de salariés en CDD en fin d'année

	2003	2004	2005	2006
Industries agroalimentaires	6,4	6,2	6,2	6,3
Biens de consommation	4,2	4,4	4,3	4,6
Industrie automobile	1,9	3,0	2,7	2,3
Biens d'équipement	3,0	3,2	3,1	3,1
Biens intermédiaires	2,8	3,1	3,0	3,4
Énergie	2,0	2,2	1,9	2,0
Industrie	3,5	3,7	3,6	3,9

Champ : établissements de 10 salariés ou plus.

Source : Dares - enquête Acemo.

Les offres d'emploi industriel se redressent

Au cours du dernier trimestre 2006, les entreprises industrielles ont déposé 53 900 offres d'emploi à l'ANPE, soit 3 700 de plus qu'un an auparavant (+ 7,4 %). Les offres d'une durée supérieure à six mois ont progressé moins rapidement que celles de plus courte durée (respectivement + 2,4 % et + 15,1 %). Leur part reste cependant majoritaire (58 %, contre 42 % fin 2006). Les offres des secteurs non industriels ayant augmenté plus modérément, la part de celles émanant de l'industrie s'est accrue : elle est passée en un an de 6,6 % à 7 %. Cette hausse succède à cinq années de baisses consécutives.

Au cours du dernier trimestre 2006, 167 100 personnes ayant travaillé à temps plein dans l'industrie ont déposé une demande d'emploi à temps plein auprès de l'ANPE. Ce nombre est supérieur à celui enregistré un an auparavant. Le flux de demandes de l'ensemble des personnes, quel que soit leur secteur d'origine, n'a que peu augmenté. La part des demandes qui émanent de celles dont le dernier emploi était dans l'industrie a donc progressé : elle était de 14,4 % fin 2006, contre 14,1 % fin 2005.

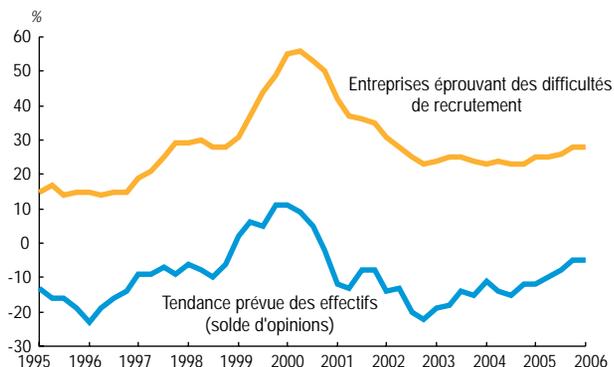
Les difficultés de recrutement s'accroissent et des tensions se manifestent pour les métiers de l'industrie

Avec le retournement de la conjoncture en 2001, les recrutements étaient devenus moins difficiles. Ainsi, depuis le point haut du premier trimestre 2001, la part des entreprises industrielles déclarant avoir des difficultés de recrutement a baissé continûment jusqu'au troisième trimestre 2003. Puis, jusqu'à la fin 2005, elle a varié autour de 23 à 25 %. Elle progresse depuis : 25 % des entreprises industrielles déclaraient éprouver des difficultés de recrutement au dernier trimestre 2005, 28 % un an après et 30 % au deuxième trimestre 2007.

Par grand secteur industriel, fin 2006, les difficultés de recrutement étaient les plus répandues dans les industries des biens d'équipement. La part des entreprises de ce secteur déclarant éprouver de telles difficultés était la même que fin 2005 : 36 % (27 % fin 2004). Les difficultés de recrutement étaient les moins fréquentes dans le secteur automobile : 14 %.

Depuis la fin de l'année 2001, les entreprises industrielles qui ne prévoient pas d'embaucher sont plus nombreuses que celles qui l'envisagent. Cependant, ce surnombre se réduit depuis fin 2003.

Prévisions d'effectifs et difficultés de recrutement dans l'industrie



Source : Insee - enquête trimestrielle de conjoncture.

Entre le dernier trimestre 2004 et le dernier trimestre 2005, les tensions, mesurées par le rapport entre les flux d'offres d'emploi enregistrées à l'ANPE et les flux de demandes, ont augmenté dans les métiers de l'industrie pris dans leur ensemble (métiers en rapport direct avec la conception ou la réalisation d'un produit industriel et la maintenance de machines). La progression a été particulièrement marquée pour les ouvriers non qualifiés du travail des métaux, de l'électricité et de l'électronique ainsi que pour les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation. À l'inverse, les tensions ont diminué pour les ouvriers qualifiés de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique, des industries de process, du bois et de l'ameublement ainsi que pour les techniciens et agents de maîtrise de la mécanique, des industries de process, des matériels souples, du bois et des industries graphiques.

Les gains de productivité du travail restent soutenus

Au cours de l'année 2006, la valeur ajoutée de l'industrie a un peu accéléré : + 1,4 % en glissement en volume, après + 1,1 %. En 2004, la hausse n'atteignait que 0,6 %. En 2006, les effectifs ayant commencé à s'ajuster à la reprise de l'activité, les gains annuels de productivité ont été légèrement inférieurs à ceux enregistrés en 2005 : la productivité par personne (hors intérim) a progressé de 3,4 % en glissement, après + 3,8 %. Ces gains, en léger ralentissement par rapport à 2005, sont proches de leur tendance de moyen terme (+ 3,5 % par an, en moyenne, sur les dix dernières années), bien que l'activité industrielle soit moins dynamique depuis le retournement conjoncturel de 2001.

Les métiers porteurs

Les départs à la retraite de la génération du baby boom vont mécaniquement libérer des postes de travail dans tous les métiers, créant ainsi des possibilités d'emplois. Mais ils seront accompagnés dans certains cas de destructions nettes d'emplois, limitant fortement - voire annulant - les possibilités de recrutement. Dans une économie de plus en plus mondialisée, où les technologies de l'information et de la communication occupent une place grandissante, où la concurrence des pays à bas coûts est forte et où la compétitivité passe aussi par un effort d'innovation des entreprises, le besoin de personnel qualifié se fera de plus en plus sentir.

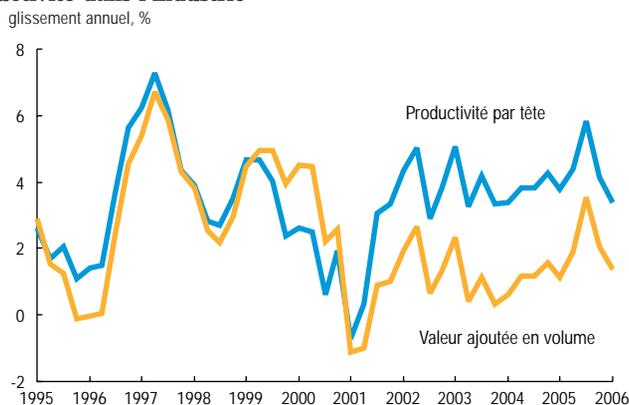
Selon une étude de la Dares et du Centre d'analyse stratégique, à l'horizon 2015, le nombre de postes à pourvoir du fait de créations nettes d'emplois et / ou de départs en fin de carrière devrait augmenter dans quasiment tous les métiers. Il pourrait atteindre 750 000 par an sur la période 2005 - 2015 ; 15 % seraient des métiers industriels. On peut considérer comme porteur un métier qui connaîtrait à moyen terme des créations nettes d'emplois. Ces métiers seraient concernés par environ 235 000 créations nettes par an au cours de la période ; 27 000 seraient des métiers industriels.

À long terme, les métiers porteurs seront ceux qui permettront aux entreprises d'être réactives et innovantes pour faire face à la concurrence internationale. Développer ses activités sur des segments à haute valeur ajoutée en faisant appel à du personnel qualifié est donc un enjeu pour l'industrie.

Néanmoins, à court terme, des demandes d'emplois insuffisantes face aux offres amènent les pouvoirs publics à prendre des mesures d'incitation financière pour renforcer l'attractivité de ces métiers. C'est ainsi le cas du crédit d'impôt instauré à l'été 2005 en faveur des jeunes prenant un emploi dans un de ces métiers.

Mesurées en glissement sur douze mois en fin d'année, ces évolutions sont conformes au cycle de productivité. Les effectifs s'ajustant avec retard aux fluctuations de l'activité, la productivité du travail tend à accélérer en cas de reprise économique et, en revanche, à décélérer lorsque la conjoncture se dégrade : la productivité du travail présente un profil pro-cyclique. La durée du travail étant stabilisée, la productivité horaire du travail a crû au même rythme que la productivité par personne.

Le cycle de productivité dans l'industrie



Source : Insee – comptes nationaux trimestriels.

Les salaires de base se stabilisent

La hausse du salaire mensuel de base (SMB), représentatif de l'ensemble des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus, s'est stabilisée dans l'industrie en 2006 : elle s'élève à + 2,7 % sur un an, comme en 2005. Le SMB accélérât depuis 2003, gagnant 0,1 point de croissance chaque année ; au cours de cette période, il était en particulier soutenu par les fortes revalorisations des minimums légaux liés à l'application de la loi « Fillon » de 2003. La hausse en 2006 recouvre la revalorisation du smic de 3,05 % au 1^{er} juillet 2006. À cette date, le smic horaire a été porté à 8,27 euros (soit 1 254,28 euros pour le smic mensuel). La maîtrise des salaires a été favorisée par l'évolution contenue des prix, tandis que la baisse du taux de chômage, depuis le milieu de l'année 2005, crée un climat favorable pour les salariés lors des négociations salariales.

L'indice général des prix ayant augmenté de 1,5 % sur un an, le pouvoir d'achat du SMB a progressé de 1,2 % en 2006.

La durée du travail a été stable. Le salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) a donc crû au même rythme que leur salaire mensuel de base : + 2,8 %.

Les salaires dans l'industrie

Glissement annuel en fin d'année, en %

	2003	2004	2005	2006
Smic horaire	5,3	5,8	5,5	3,05
Salaire horaire de base des ouvriers	2,7	2,7	2,9	2,8
Salaire mensuel de base				
Ouvriers	2,6	2,7	2,9	2,8
Employés	2,3	2,6	2,7	2,6
Professions intermédiaires	2,4	2,5	2,6	2,7
Cadres	2,1	2,3	2,3	2,5
Ensemble des salariés	2,5	2,6	2,7	2,7
Salaire moyen par tête	2,4	3,7	2,0	3,9
Indice général des prix	2,2	2,1	1,5	1,5

Champ pour les salaires de base : établissements de 10 salariés ou plus.

Sources : Insee, Dares - enquête Acemo.

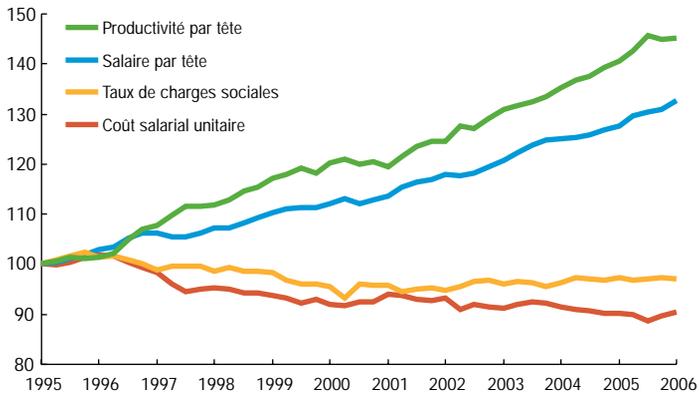
La progression des coûts salariaux unitaires reste contenue

Le coût salarial unitaire*, c'est-à-dire par unité de valeur ajoutée, a légèrement augmenté dans l'industrie en glissement annuel en 2006, alors qu'il diminuait chaque année (sauf en 2004) depuis 2002. La progression a été de 0,4 % (hors intérim). Le tassement de la productivité par tête au second semestre a conduit au retournement à la hausse du coût salarial. En outre, le salaire par tête, représentatif de tous les salariés et intégrant les rémunérations annexes, a accéléré en 2006. Le rebond de l'activité a en effet favorisé le recours aux primes et aux heures supplémentaires. À l'inverse, contrairement aux années précédentes, le taux de cotisations sociales a légèrement baissé, mais sa contribution reste très modeste.

* Voir « Définitions » en annexe.

Le coût salarial unitaire et ses composantes dans l'industrie

indices, base 100 au 4^{ème} trimestre 1995



Source : Insee - comptes nationaux trimestriels.

4 - Les échanges extérieurs de produits manufacturés

Faits marquants en 2006

- Les exportations françaises dans le sillage du commerce mondial pour la première fois depuis 2001
- Léger redressement de l'excédent manufacturier (y compris IAA) à un niveau restant faible
- Nouvelle baisse des exportations dans l'automobile
- Année exceptionnelle pour les exportations aéronautiques
- Accroissement des déficits avec l'Asie, principal producteur dans l'électronique et l'informatique

Les exportations retrouvent une certaine vigueur

La vitalité de l'économie mondiale s'accompagne d'une progression soutenue des échanges internationaux. La Chine a multiplié par trois la valeur de ses exportations en quatre ans, et l'Allemagne, malgré un change euro dollar défavorable, a accru ses exportations plus fortement que la moyenne des autres pays (+ 11 % en volume en 2006). La faible valeur du dollar depuis 2002 finit par porter ses fruits : les exportations des États-Unis en 2006 s'apprécient de 9 % en volume. Les exportations françaises n'ont pas su profiter de l'environnement économique porteur et sont restées en retrait du commerce mondial depuis 2002. Pourtant de 1997 à 2001, les exportations françaises ont progressé plus vite, en volume, que les échanges au niveau mondial. Mais, depuis 2002, la France ne parvient plus à suivre la conjoncture mondiale. L'année 2006 semble toutefois amorcer un redressement : la croissance des exportations françaises avoisine celle du commerce mondial. Le premier trimestre 2007 confirme cette bonne tenue des échanges.

Taux de croissance du commerce mondial et des exportations françaises de produits manufacturés en volume



Sources : OMC, Insee.

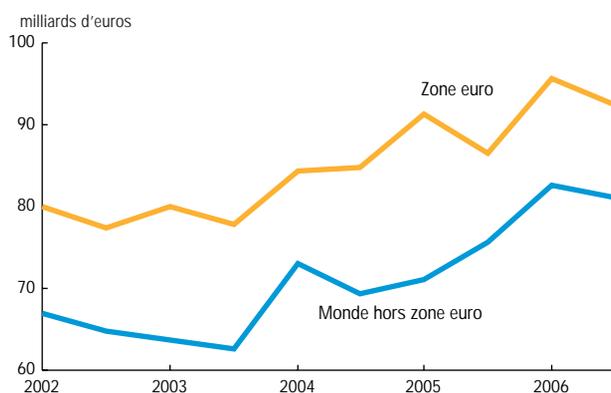
Les causes de la modeste performance des exportations françaises depuis 2002 sont multiples. Les parités monétaires ont joué en défaveur de la zone euro. L'anémie des marchés allemands et italiens, qui absorbent près du quart des ventes françaises de biens manufacturés, a aussi contribué à la panne française. Enfin, la faible pénétration des marchés américains et asiatiques, zones en forte croissance dans les échanges mondiaux, joue en défaveur de la France.

La pénétration du marché intérieur par les importations s'accroît

La population française est friande de produits électroniques (téléphonie mobile, ordinateurs portables, téléviseurs à écran plat, etc.). Ces produits industriels étaient autrefois fabriqués en Europe et aux États-Unis. Mais, le centre de gravité s'étant déplacé depuis une dizaine d'années vers l'Asie, qui dispose maintenant dans ces secteurs d'un tissu industriel dense et compétitif au niveau mondial, l'engouement du public bénéficie en majeure partie aux importations. Ces dernières assurent désormais la moitié de la demande française en produits manufacturés, contre 30 % en 1990. Au total, les importations progressent de 9,1 % en 2006, pour s'élever à 349 milliards d'euros.

Cependant, les pays industrialisés gardent l'avantage pour la création de nouveaux produits, pour la recherche et l'innovation, mais aussi pour la filière du luxe, qui profite d'une clientèle solvable de plus en plus nombreuse.

Évolution semestrielle des importations françaises dans et hors zone euro



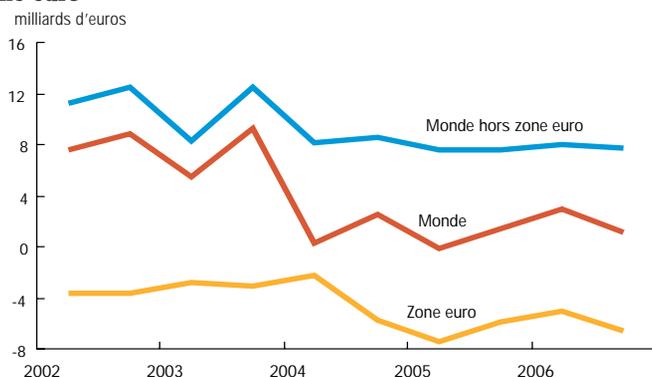
Champ : produits manufacturés y compris IAA.
Source : Douanes (2007).

L'appréciation de l'euro conforte la compétitivité-prix des biens fabriqués hors zone euro : les importations croissent de 11,5 % en 2006. Les importations françaises en provenance de la zone euro progressent aussi, mais à un rythme moindre (+ 5,4 %).

L'excédent des échanges extérieurs de biens manufacturés reste très faible

Sous la poussée des importations venant de Chine notamment, le solde des échanges français de produits manufacturés a fondu de plus de dix milliards d'euros en 2004. En 2005, le solde diminue encore mais reste positif. En 2006, les exportations françaises retrouvent un rythme plus conforme à celui du commerce mondial, grâce en particulier à l'aéronautique, et le solde manufacturier a atteint 3,5 milliards d'euros. Hors produits agroalimentaires, le solde des produits manufacturés est devenu déficitaire dès 2005 (- 4,8 milliards d'euros), ce qui ne s'était pas produit depuis 1994.

Solde semestriel des échanges français de produits manufacturés dans et hors zone euro



Champ : produits manufacturés y compris IAA.
Source : Douanes (2007).

Le faible excédent (y compris les IAA) ne saurait couvrir une facture énergétique française qui gonfle en raison de la flambée des cours mondiaux du pétrole. Le déficit énergétique français dépasse 46 milliards d'euros en 2006.

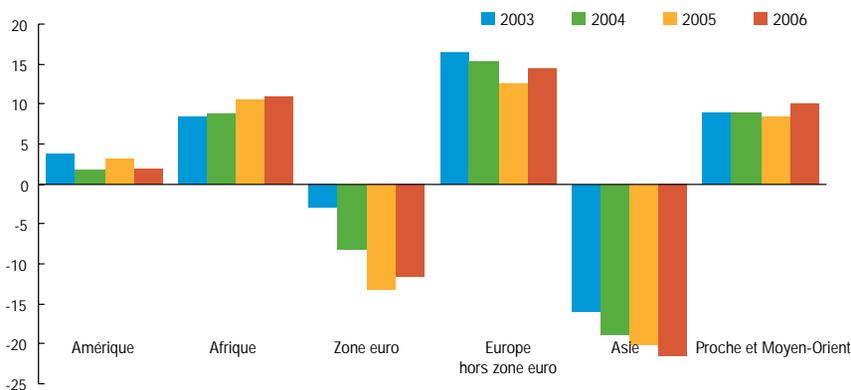
Au total, le déficit global des échanges extérieurs français passe de 19 milliards d'euros en 2004, à plus de 40 milliards d'euros en 2006 (données CAF-FAB incluant le matériel militaire).

Les déficits s'aggravent avec l'Asie, mais se redressent dans les autres zones

L'Asie et la zone euro constituent les deux sources de déficit des échanges français de produits manufacturés, avec respectivement - 22 et - 12 milliards d'euros en 2006. La baisse du solde du commerce extérieur français provient d'une aggravation du déficit avec ces deux zones. Mais, alors que la zone euro couvre plus de la moitié des échanges français, l'Asie n'en représente que 12 %, et se caractérise donc par une forte dissymétrie entre importations et exportations. De même, les excédents sont dégagés à partir de niveaux d'échanges assez faibles, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient, zones produisant essentiellement des matières premières.

Solde des échanges de produits manufacturés par zone géographique de 2003 à 2006

milliards d'euros



Champ : produits manufacturés y compris IAA.
Source : Douanes (2007).

En 2006, le solde extérieur français se redresse dans chaque zone géographique, sauf l'Asie. La reprise allemande, et en particulier celle de l'investissement, a offert de nouveaux débouchés aux biens d'équipement français. Le déficit bilatéral se réduit en 2006 de 2 milliards d'euros, mais reste supérieur à 12 milliards d'euros.

La part des exportations françaises dans les exportations de la zone euro recule en 2006, pour la sixième année consécutive. La part de marché en volume de la France n'est plus que de 14,8 % en 2006, alors qu'elle s'élevait à 16,7 % en 2000.

Hors zone euro, l'excédent s'accroît face à la demande des nouveaux États membres en pleine modernisation. La demande de biens d'équipement s'envole. En revanche, la France subit la poussée des importations d'automobiles d'Europe centrale, où de nouvelles chaînes de production ont ouvert, surtout dans les petits modèles, pour lesquels la demande française demeure bien orientée. Au total, les exportations automobiles des nouveaux États membres vers la France ont augmenté de 50 % en un an.

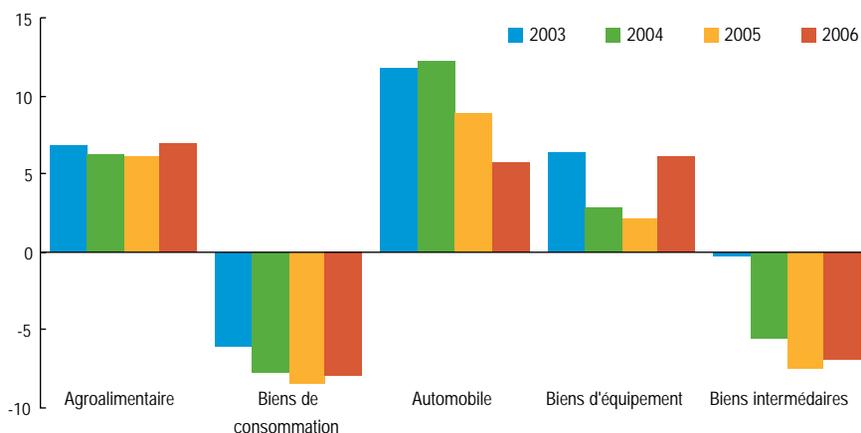
L'Asie consolide sa position dans la fabrication de produits TIC. Ses exportations vers la France sont semblables à celles des autres pays européens, avec une forte spécialisation dans les biens électriques et électroniques (environ 40 % des échanges) et dans l'habillement (15 %). En 2006, le déficit continue de s'accroître dans les biens de consommation. L'Asie a bénéficié d'un afflux massif d'investissements étrangers. Cette zone offre en effet aux investisseurs un environnement très attractif : faible coût de la main-d'œuvre, environnement fiscal favorable avec de nombreuses zones franches industrielles, avantages qui compensent largement le coût du transport.

Alors que les soldes français avec la plupart des pays asiatiques s'améliorent, le déficit avec la Chine augmente de près de 4 milliards d'euros, pour atteindre 15 milliards d'euros. À travers les filiales de groupes étrangers, la Chine importe de plus en plus de composants des pays voisins pour en assurer l'assemblage, et réexporter les produits finis dans le monde entier, se substituant ainsi progressivement aux autres pays asiatiques.

Si le commerce avec l'Asie reste aussi déséquilibré, c'est aussi le fait des entreprises européennes qui ont choisi d'investir en Chine plutôt que de recourir à des exportations de produits européens. Elles ont ainsi profité de la compétitivité de la zone pour couvrir ce marché très concurrentiel.

Solde français avec la zone euro par secteur

milliards d'euros



Source : Douanes (2007).

Le reflux de l'excédent automobile se poursuit alors que l'année 2006 est exceptionnelle pour l'aéronautique en Europe

Concentré en Europe, l'excédent des échanges de produits de l'automobile a reflué de sept milliards d'euros en deux ans. Les exportations françaises sont en panne dans la zone euro, principal débouché de la France. L'excédent automobile s'est réduit avec l'Italie, l'Espagne et la Pologne. En effet, pour conquérir les marchés émergents d'Europe de l'Est, les constructeurs ont préféré implanter directement des chaînes de production plutôt que d'avoir recours à des exportations. Ainsi, une partie des exportations françaises a été remplacée par la production d'automobiles locale. Cette chute des exportations automobiles françaises en Europe de l'Est est compensée en partie par les exportations de pièces détachées. Les constructeurs, y compris français, ont aussi appliqué cette stratégie pour pénétrer le marché asiatique.

En Afrique et au Moyen-Orient, les exportations françaises accusent un nouveau recul, mais restent excédentaires.

L'excédent aéronautique français progresse de presque trois milliards d'euros en 2006 pour s'élever à 13 milliards d'euros. Les exportations françaises percent en Chine, doublent vers le Proche et Moyen-Orient et progressent de plus de 30 % avec la zone euro.

5 - La compétitivité de l'industrie manufacturière française

Faits marquants en 2006

- Diminution des parts de marché de la France en valeur et en volume depuis 2000
- Effritement de la compétitivité-coût française, mais légère amélioration de la compétitivité-prix grâce à un effort des industriels sur les marges

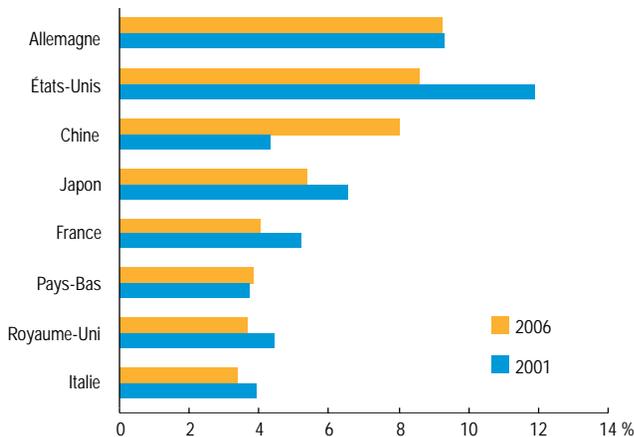
Les parts de marché de l'ensemble des pays développés diminuent au sein du commerce mondial

Les parts de marché de la France dans les échanges mondiaux diminuent tendanciellement depuis le début des années 1990. Cette érosion s'est accélérée depuis trois ans avec l'irruption des pays émergents dans les échanges mondiaux.

Cette tendance n'est pas propre à la France. Mis à part l'Allemagne, tous les grands pays industrialisés ont connu une baisse sensible de leur part de marché à l'exportation.

La mondialisation a ainsi profondément modifié la hiérarchie des exportateurs. L'Allemagne a pris la tête du classement des exportateurs. Et la Chine, classée quinzième en 1990, est devenue, en 2005, le troisième pays exportateur, juste derrière les États-Unis. Ainsi, malgré un dollar en baisse, les États-Unis n'ont pas réussi à maintenir leurs parts de marché. Ces dernières ont diminué de deux points en cinq ans. La Chine, premier partenaire commercial des États-Unis, en est aussi le premier bénéficiaire.

Part de marché mondial des exportateurs de produits manufacturés, y compris IAA, en valeur



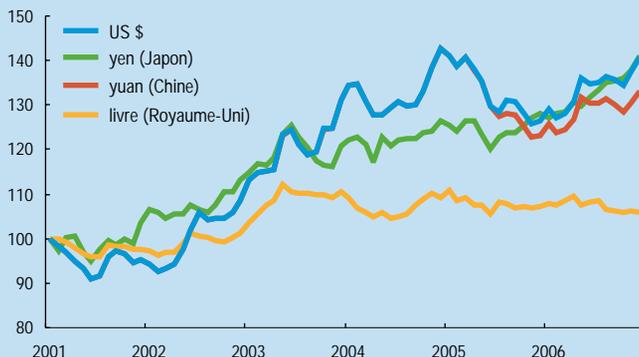
Source : OMC.

L'Europe a été pénalisée par l'appréciation de l'euro

Les parts de marché sont fortement tributaires de l'évolution des taux de change. Une monnaie forte diminue la valeur des importations, mais renchérit les exportations.

Taux de change nominal de différentes monnaies par rapport à l'euro

indices, base 100 en 2001



Source : OMC.

La monnaie européenne s'est fortement appréciée de 2002 à 2004 par rapport à celles de ses principaux concurrents. Après un reflux en 2005, l'euro est de nouveau reparti à la hausse en 2006.

En Asie, le yen s'est fortement déprécié tandis que le taux de change du yuan reste maintenu à un niveau notablement sous-évalué par les autorités chinoises, malgré un excédent commercial en forte hausse.

La compétitivité de la France s'effrite par rapport à l'Allemagne

Les pays de la zone euro ont réagi différemment aux variations brutales de l'euro. À l'inverse de l'Allemagne, la France et l'Italie ont été pénalisées : leurs parts de marché en volume ont chuté entre 2002 et 2004.

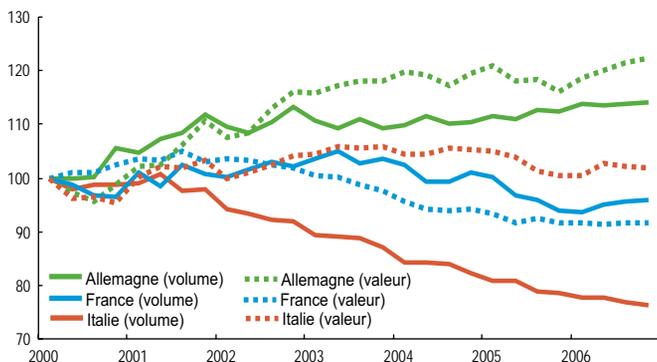
La France a perdu des parts de marché aussi bien au sein de la zone euro qu'en dehors. Toutefois, protégée à l'intérieur de la zone des fluctuations monétaires, elle a connu une perte de part de marché moins brutale. De même, les gains réalisés par l'Allemagne au sein de l'union monétaire ont permis de compenser des résultats en demi-teinte hors de la zone.

Les parts de marché de la France en volume se sont toutefois stabilisées en 2006 par rapport aux pays de l'OCDE.

En Italie, les parts de marché s'effondrent en volume mais se maintiennent en valeur. L'Italie aurait donc compensé la perte de ses volumes par des hausses de prix sur les marchandises vendues. Au niveau sectoriel, l'Italie perd des parts de marché dans les secteurs traditionnels (habillement, chaussure, travail du cuir), mais la fabrication des biens d'équipement italien est dynamique : le secteur de la fabrication de machines représente 21 % des exportations italiennes en 2005 (15 % pour l'Allemagne et 9,5 % pour la France). De plus, sa part du marché mondial dans le secteur se maintient autour de 10 % entre 2000 et 2005. Finalement, la spécialisation sectorielle de l'Italie explique la bonne tenue de ses parts de marché au sein des pays de l'OCDE.

Part de marché en volume et en valeur parmi les 24 pays de l'OCDE

indices, base 100 en 2000



Champ : Biens et services.

Sources : OCDE – DGTE.

La compétitivité-coût de l'industrie française baisse depuis 2005

Les coûts salariaux au sein de la zone euro s'harmonisent lentement. L'Espagne et l'Italie, dont les coûts salariaux étaient très inférieurs à la moyenne européenne, ont connu de fortes revalorisations entre 2000 et 2006

Coûts salariaux horaires au sein de l'industrie manufacturière

Euros	2000	2004	2006	1 ^{er} trim. 2007	Évolution en %	2004/2000	2006/2004	2006/2000
Allemagne	28,5	30,8	31,7	31,8	Allemagne	8,1	2,9	11,2
Espagne	15,1	17,4	18,8	19,5	Espagne	15,2	8,0	24,5
France	24,0	29,3	31,2	32,4	France	22,1	6,5	30,0
Italie *	18,3	22,2	23,0	-	Italie *	21,3	3,6	25,7
Royaume-Uni	23,5	24,9	26,2	27,9	Royaume-Uni	6,0	5,2	11,5
Zone euro	21,9	25,6	27,0	27,6	Zone euro	16,9	5,5	23,3

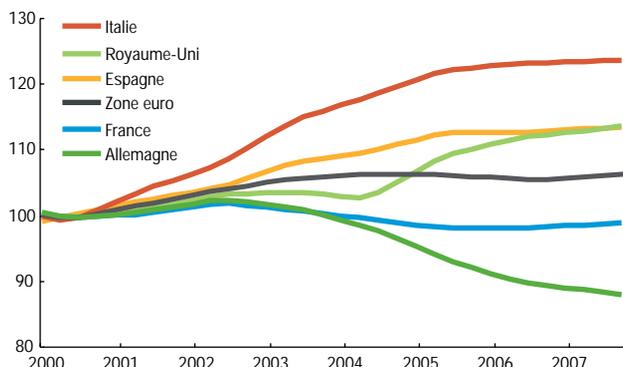
* Pour l'Italie, la dernière année disponible est 2005 et non 2006.

Source : Eurostat.

A contrario, les coûts salariaux allemands, les plus élevés en 2000, restent très sages. Seule la France présente un profil atypique. Les coûts salariaux horaires se sont fortement revalorisés (+ 30 % entre 2000 et 2006), au point de devenir début 2007 les plus chers de la zone euro, dépassant même les coûts allemands.

Évolution des coûts salariaux unitaires en euros

indices, base 100 en 2000



Champ : produits manufacturés.

Source : OCDE.

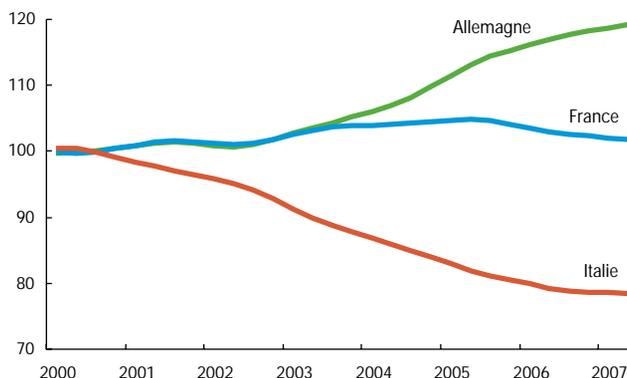
Entre 2000 et 2007, les coûts salariaux unitaires (c'est-à-dire par unité produite) ont baissé en France de 1,5 %, contre une hausse de 5,7 % dans la zone euro. La hausse des coûts salariaux horaires est compensée par celle de la productivité horaire du travail (en hausse de + 3,6 % par an depuis 2000) conjuguée à une baisse du temps de travail (- 5,1 % entre 2000 et 2006).

L'indicateur européen est tiré vers le haut par l'Italie et par l'Espagne, dont les valeurs ajoutées industrielles augmentent moins vite que les coûts salariaux. Inversement, l'Allemagne a réussi à comprimer ses coûts salariaux unitaires de plus de 10 % entre 2004 et 2007 grâce à une politique de modération salariale (voir encadré).

Au sein de la zone euro, la compétitivité-coût reflète l'écart des coûts salariaux unitaires entre les pays de la zone, pondérés par le poids dans les exportations de chaque zone géographique. La compétitivité-coût française s'est améliorée entre 2002 et 2005. Mais, depuis cette date, cette progression s'est interrompue. En effet, les bonnes performances allemandes pèsent sur la compétitivité-coût française. Comme l'Allemagne a une spécialisation sectorielle (automobile, biens d'équipement, chimie) semblable à la France, elle lui prend des parts de marché sur les marchés extérieurs.

Compétitivités-coûts allemande, française et italienne par rapport à la zone euro

indices, base 100 au premier trimestre 2000



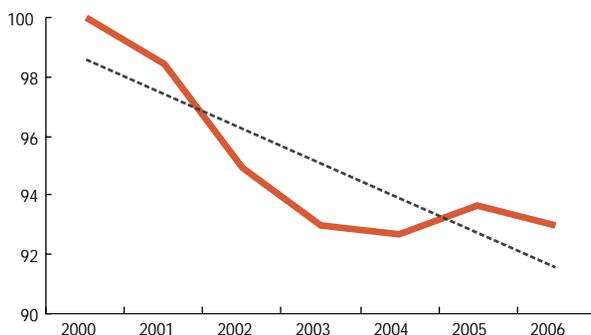
Champ : produit manufacturés.

Sources : OCDE, DGTFE.

La compétitivité-coût italienne semble encore plus mal orientée. Elle aurait chuté de presque 20 % en six ans par rapport à celle de la zone euro. Par comparaison, la perte de compétitivité française reste modeste. Cette chute de la compétitivité italienne exprime surtout le rattrapage des niveaux de salaires italiens avec ceux des pays de la zone euro.

Compétitivité-prix à l'importation de l'industrie manufacturière

indices, base 100 en 2000



Source : Insee - Comptes nationaux trimestriels base 2000.

La compétitivité-prix à l'importation, qui rapporte le prix des produits importés aux prix de production français, baisse tendanciellement en France. Cette baisse explique en partie le recul de la part sur le marché intérieur des produits français, passée de 76 % en 1995 à 67 % en 2005.

Les prix français à l'exportation demeurent compétitifs au sein de la zone euro, ce qui témoigne d'un effort de marge important des industriels

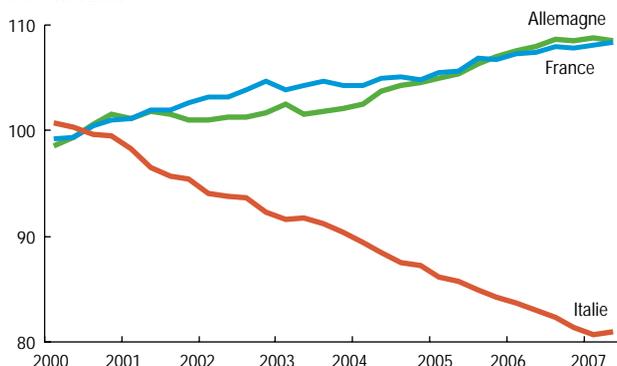
La compétitivité-prix française s'améliore continûment depuis six ans. Les industriels français semblent ne pas avoir entièrement reporté la hausse des coûts salariaux sur leurs prix.

L'accroissement de l'effort de marge constaté en France peut aussi provenir de gains de productivité relativement élevés en France, liés à une meilleure utilisation des facteurs de production (rapporté à la valeur ajoutée, le coût des salaires dans l'industrie a baissé régulièrement depuis une vingtaine d'années).

Cet effort de marge serait plus important que ceux de l'Allemagne et de l'Italie. En effet, la compétitivité-prix allemande présente le même profil que celle de la France malgré des coûts salariaux unitaires en baisse. De même, la compétitivité-prix de l'Italie recule fortement, en phase avec la baisse de ses coûts. À la fin de l'année 2006, il semble cependant s'y amorcer une reprise, à l'inverse des évolutions récentes en France et en Allemagne. Cette harmonisation reste à confirmer.

Compétitivités-prix allemande, française et italienne (biens et services) par rapport à la zone

indices, base 100 au premier trimestre 2000



Champ : biens et services.
Sources : OCDE, DGPE.

L'Allemagne a rétabli sa compétitivité Depuis deux ans, elle creuse l'écart avec la France

Réticente à tout risque d'inflation, l'Allemagne mène une politique de modération des salaires rigoureuse depuis une dizaine d'années. Cette politique semble porter ses fruits. Elle a réussi à rétablir sa compétitivité et à reprendre un rôle moteur dans la croissance industrielle en Europe. Ainsi, depuis 2000, la compétitivité-coût du secteur manufacturier allemand s'est améliorée d'environ 15 % par rapport aux autres pays de la zone euro.

Si ces efforts ont pénalisé le pouvoir d'achat domestique, ils ont permis à l'Allemagne de regagner les parts de marché qu'elle avait perdues au cours des années 1990 en raison des difficultés économiques liées à la réunification. L'Allemagne poursuit en 2007 cette politique de dynamisation de l'offre par la réduction de son déficit public et l'allègement de ses cotisations salariales, avec en contrepartie une hausse de trois points de la TVA (dispositif dit de la « TVA sociale »). Cette politique va encore accentuer la compétitivité de ses produits en Europe.

Certes, la modération de la hausse de ses coûts salariaux n'est pas la cause unique de sa réussite à l'exportation. Ses salaires sont encore les plus élevés des grands pays de la zone euro et sa réussite a d'autres explications :

- l'Allemagne a su tirer profit de l'intégration des pays d'Europe de l'Est dans l'Union européenne. Les entreprises allemandes ont massivement investi en Europe centrale, en particulier dans des secteurs en amont de leurs chaînes de production. Une partie des inputs industriels allemands est donc fabriquée dans les pays à bas coûts, ce qui réduit d'autant le prix de ses produits finis.
- l'industrie allemande est spécialisée dans les biens d'équipement et donc très bien adaptée aux orientations actuelles de la demande mondiale, en particulier en Asie. À l'inverse, la petite taille des entreprises industrielles françaises serait un handicap pour se placer sur les marchés lointains d'Asie ou d'Amérique latine.
- de plus, la France étant le principal partenaire commercial de l'Allemagne, ses exportations ont souffert de la faiblesse de la demande intérieure allemande de 2001 à 2005.

6 - Résultats comptables et situation financière des entreprises industrielles

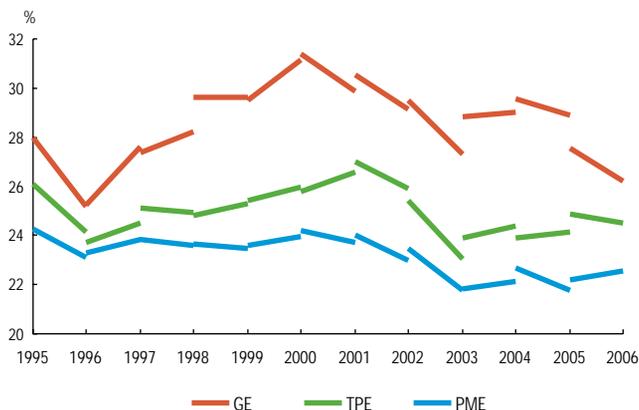
Faits marquants en 2006

- Dégradation du taux de marge dans les grandes entreprises
- Amélioration de la rentabilité économique nette dans les PME
- Accroissement de la rentabilité financière et du taux d'endettement dans les grandes entreprises
- Coût de l'endettement toujours faible
- Rôle croissant des groupes et holdings dans le financement des entreprises

La rentabilité économique nette, mieux orientée en 2006 dans les entreprises de taille moyenne que dans les grandes, demeure à un bas niveau

En 2006, l'activité de l'industrie manufacturière est mieux orientée, à l'exception de celle du secteur automobile. Mais la hausse du chiffre d'affaires s'accompagne d'une croissance marquée des achats et autres charges externes de sorte que la valeur ajoutée augmente modérément, notamment dans les grandes entreprises (+ 1,4 %) alors que la croissance est plus dynamique dans les PME (+ 4,4 %). Les charges de personnel progressent de 3 % et le résultat brut d'exploitation stagne. Le taux de marge (résultat brut d'exploitation sur valeur ajoutée) dans les grandes entreprises décroît fortement et reste à peine supérieur au point bas enregistré en 2003 pour les PME et s'érode légèrement dans les TPE (très petites entreprises).

Taux de marge

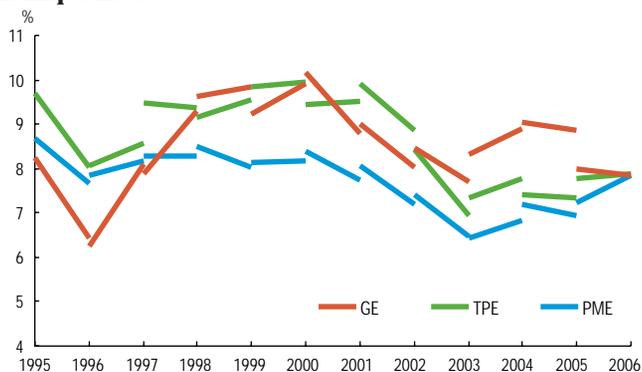


Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.
Source : Banque de France - Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.

En revanche, la rentabilité économique nette* (résultat net d'exploitation - après prise en compte des charges d'amortissement - rapporté au capital d'exploitation) se redresse, notamment dans les PME. Elle bénéficie de la poursuite de la baisse des charges d'amortissement et de provision. Quelle que soit la taille des entreprises, elle converge en 2006 vers 8 %, ce qui la situe en deçà du niveau atteint au début des années 2000. Elle s'améliore nettement en 2006 dans les biens d'équipement et les biens intermédiaires, tandis qu'elle se dégrade modérément dans les biens de consommation et de façon plus marquée dans l'automobile.

* Voir « Définitions » en annexe.

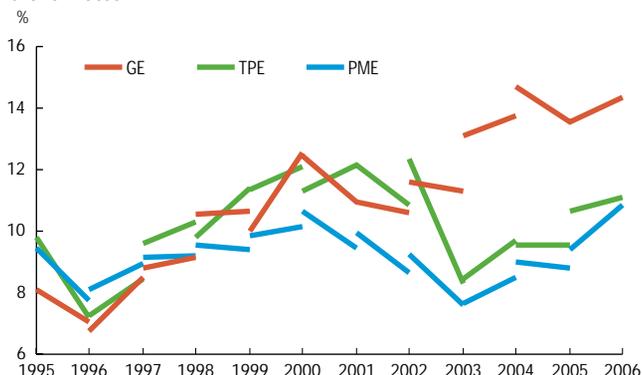
Rentabilité économique nette



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.
Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.

La rentabilité financière* (capacité d'autofinancement sur capitaux propres), qui prend en compte l'ensemble des produits, augmente grâce aux revenus financiers. Leur hausse permet à la capacité nette d'autofinancement de s'accroître, en particulier dans les PME. La rentabilité financière est supérieure dans les grandes entreprises, mais l'écart se resserre un peu en 2006. Elle s'améliore nettement dans les biens d'équipement et les biens intermédiaires alors qu'elle est en recul dans les biens de consommation et particulièrement dégradée dans l'automobile.

Rentabilité financière nette



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.
Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.

La reprise de l'investissement est modeste et s'accompagne d'une légère hausse des dépenses immatérielles

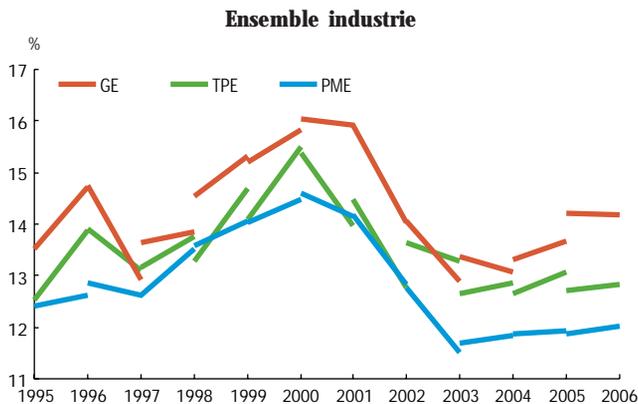
Les dépenses d'investissement productif augmentent moins dans les grandes entreprises que dans les PME. Celles qui sont liées à un grand groupe sont plus particulièrement concernées par cette reprise de l'investissement. L'investissement s'accroît surtout dans les IAA et les biens d'équipement. Les biens d'équipement mécanique mais aussi d'équipement électrique et

* Voir « Définitions » en annexe.

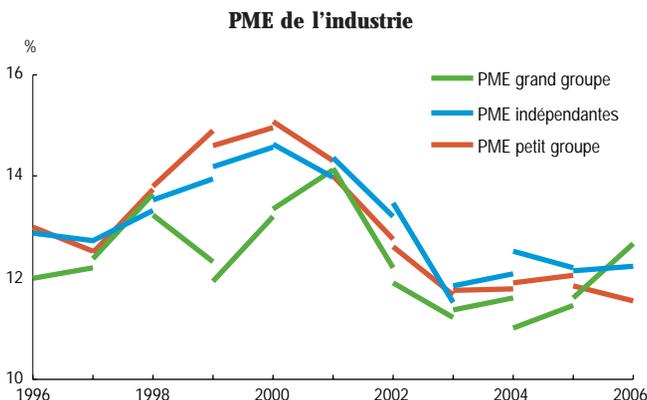
électronique sont les plus dynamiques, principalement dans les grandes entreprises. Si la hausse des dépenses d'investissement est plus modeste dans les biens de consommation et les biens intermédiaires, la croissance est forte dans les industries des équipements du foyer, ainsi que dans les industries des produits minéraux. Le secteur automobile se démarque par une baisse des dépenses d'investissement.

Rapporté à la valeur ajoutée, l'investissement* demeure en deçà du niveau atteint en 2000. La reprise initiée en 2004 n'est pas confirmée pour l'ensemble des entreprises industrielles. Le taux d'investissement est plus élevé dans les grandes entreprises (14,2 %) tout en restant stable par rapport à 2005. Parmi les PME, il augmente sensiblement pour celles adossées à un grand groupe.

Taux d'investissement



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.
 Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.
 Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises

Bien que comptabilisées pour partie en compte de charges, les dépenses immatérielles participent également de l'effort d'amélioration des processus de production et de commercialisation. Le poids des dépenses immatérielles dans la valeur ajoutée est trois fois plus élevé dans les grandes entreprises que dans les PME. Leur proportion est particulièrement importante dans les IAA du fait des dépenses commerciales, et dans l'automobile en raison des frais de R & D. En 2006, la croissance des dépenses immatérielles, de l'ordre de 7 %, porte plus particulièrement sur les frais de R & D.

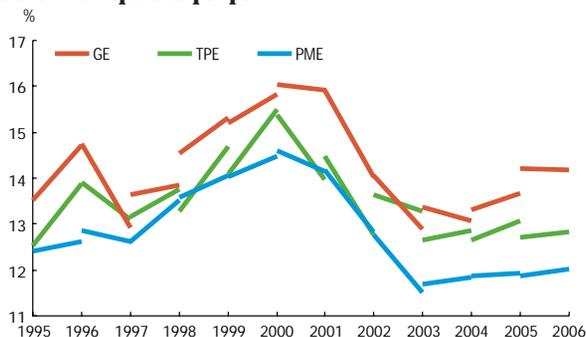
* Voir « Définitions » en annexe.

En 2006, le poids de l'endettement financier augmente dans les grandes entreprises, mais continue de diminuer dans les PME

En termes d'encours, l'endettement financier s'accroît de 7 % (+ 12 % pour les dettes bancaires). Tous les secteurs sont concernés, mais la hausse est plus marquée dans les biens de consommation. L'augmentation affecte en 2006 davantage les grandes entreprises, y compris pour les dettes bancaires, ce que confirment les données issues de la Centrale des risques (fiche 6.3) qui mettent en évidence un plus grand dynamisme des encours de crédit portés par les grandes entreprises en 2006.

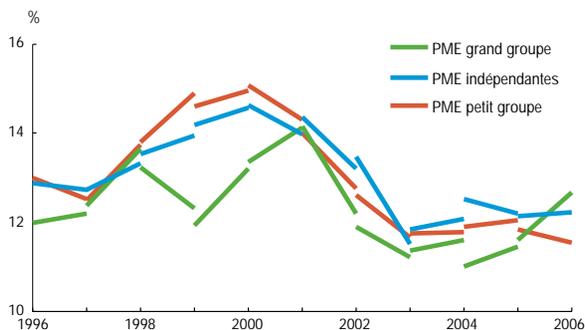
En structure, le taux d'endettement financier* (endettement financier sur capitaux propres) baisse dans les PME où il se situe à son plus bas niveau depuis dix ans. À l'inverse, il augmente depuis deux ans dans les grandes entreprises et converge vers celui des PME. Cette hausse concerne notamment les grandes entreprises des biens de consommation mais également de l'automobile, où la reprise de l'endettement se combine avec un repli des capitaux propres. La part de ces derniers dans le total de ressources augmente quelle que soit la taille. Mais alors que les grandes entreprises étaient les mieux capitalisées jusqu'en 1999, la situation s'est dégradée pour ces dernières jusqu'en 2003. Depuis, la part des capitaux propres dans le total des ressources se renforce toutes tailles confondues, les TPE affichant en 2006 le ratio le plus élevé. Au niveau des secteurs d'activité, elle se replie néanmoins dans le secteur automobile (en raison de la baisse des capitaux propres) et dans les biens de consommation (en liaison avec la hausse de l'endettement).

Endettement financier sur capitaux propres



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.
Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.

Capitaux propres sur total des ressources



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.
Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.

* Voir « Définitions » en annexe.

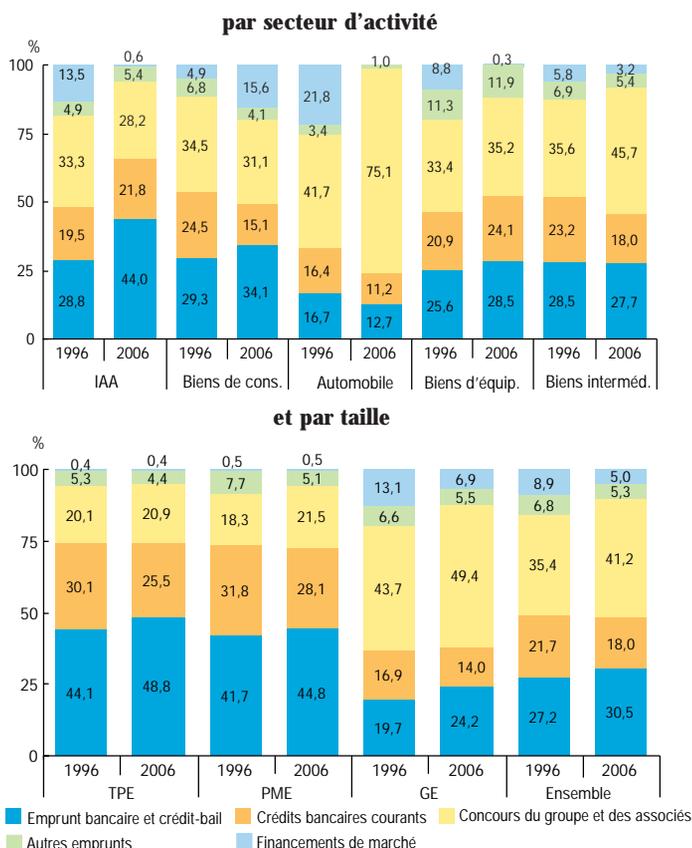
Le financement par le groupe et les associés s'est fortement développé en dix ans

L'endettement bancaire représente la source de financement externe privilégiée dans les petites entreprises (près de 75 % de l'endettement financier), composé aux deux tiers d'emprunts bancaires de moyen et long terme.

Autre composante de l'endettement financier : la part du groupe et des associés*. Ce mode de financement est privilégié par les grandes entreprises, pour lesquelles il représente la moitié des dettes financières. Il est particulièrement marqué dans le secteur automobile (les trois quarts de l'endettement financier) et en forte augmentation par rapport à 1996, au détriment des financements de marché et des dettes bancaires* puisqu'une partie de ces financements est en réalité comprise dans le financement du groupe et des associés, via des holdings. Seule une approche sur base consolidée permettrait une évaluation correcte. En 2006, les financements de marché ont donc un poids plus limité, à l'exception des grandes entreprises des biens de consommation.

La part des établissements de crédit est stable. Elle prédomine encore dans les industries agroalimentaires. Dans les biens de consommation la situation est plus équilibrée car certaines grandes entreprises industrielles, tout en conservant des activités opérationnelles, ont aussi développé des fonctions de financement de l'ensemble du groupe.

Structure de l'endettement financier en 1996 et en 2006



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.
 Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.

* Voir « Définitions » en annexe.

L'analyse des groupes industriels confirme le rôle des holdings dans leur financement bancaire

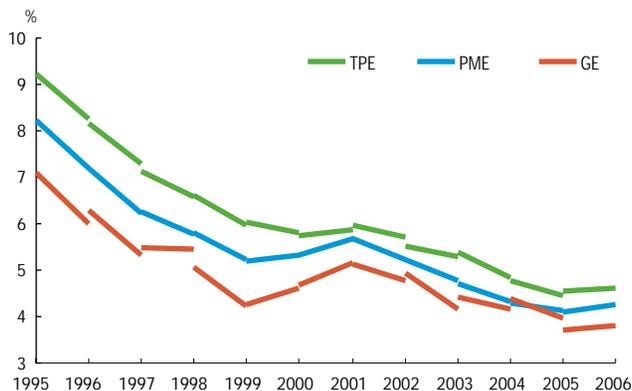
Le nombre de groupes industriels, définis comme des structures ayant la majorité de leurs salariés dans l'industrie, a doublé au cours de la dernière décennie. Au sein de ces groupes, les holdings sont de plus en plus présentes : près d'un tiers de ces groupes comportent au moins une holding en 2006. Les flux intragroupe rendent ainsi l'analyse des comptes sociaux de plus en plus complexe. L'étude des postes les moins concernés par l'effet des doubles comptes permet de compléter l'analyse des grandes entreprises industrielles.

En 2006, le taux de marge de ces groupes industriels se détériore et a perdu en moyenne un point par an depuis 2000. En revanche, l'investissement reprend en 2006, le taux d'investissement gagnant 1,5 point à plus de 16 %. Ainsi, après une période de déclin entre les années 2000 et 2003, l'investissement est plus dynamique depuis 2004 et se traduit par un gain de 5 points de la part de l'endettement bancaire dans la valeur ajoutée, pour atteindre plus de 40 % en 2006. Cet endettement bancaire est porté de façon croissante par les holdings : plus d'un tiers des dettes bancaires de l'ensemble des groupes industriels et plus de la moitié dans ceux qui détiennent au moins une holding.

Le coût de l'endettement reste faible et la solvabilité à court terme très satisfaisante

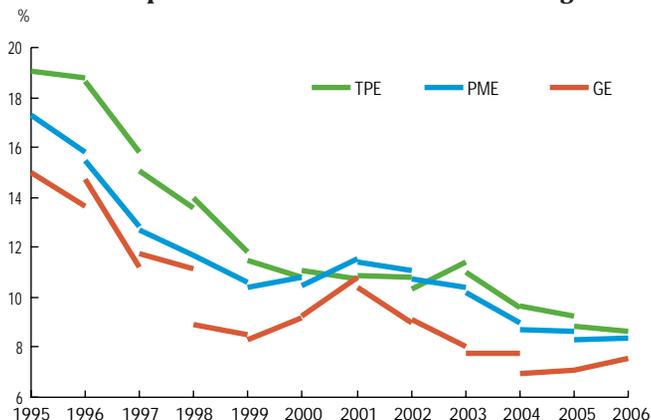
La remontée des taux d'intérêt depuis la fin de 2005 est encore peu visible dans les comptes des entreprises. Le coût apparent de l'endettement financier remonte légèrement en 2006 mais demeure à un niveau historiquement bas, tandis que le poids des intérêts dans le résultat brut global se stabilise dans les PME et TPE et augmente faiblement dans les grandes entreprises.

Coût apparent de l'endettement



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.
Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.

Solvabilité à court terme : le poids des intérêts dans le résultat brut global



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.
Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.

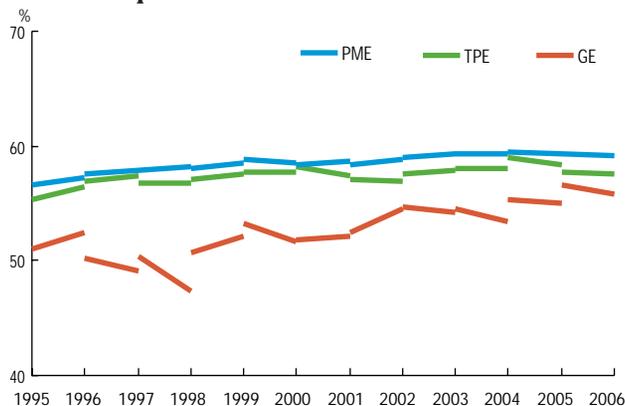
Les modifications de structure de financement des entreprises industrielles, différentes selon leur taille, contribuent à expliquer l'écart d'évolution entre la rentabilité économique et la rentabilité financière. Le taux d'endettement des grandes entreprises est proche, en 2006, de celui atteint en 1995. Il s'est même accru depuis deux ans. Les grandes entreprises profitent ainsi de la baisse du coût de l'endettement et de l'écart avec la rentabilité économique : elles bénéficient d'un effet de levier positif qui accroît leur rentabilité financière. Le phénomène est moins marqué dans les PME et les TPE de l'industrie manufacturière, engagées au contraire dans un processus de réduction du taux d'endettement. Dans ce cas, l'effet de levier n'a pas joué et la rentabilité financière a évolué au même rythme que la rentabilité économique.

La structure de l'actif met en évidence des différences en fonction de la taille et des secteurs

Sur longue période, le poids des immobilisations d'exploitation* augmente légèrement dans les TPE et les PME et de façon plus prononcée dans les grandes entreprises de sorte que l'écart s'est réduit. En revanche, les grandes entreprises se démarquent par le poids plus important des participations et des immobilisations financières* : 20 %, contre moins de 3 % dans les autres entreprises. Les différences sont importantes entre les secteurs d'activité, avec un niveau particulièrement élevé dans l'automobile (22 % en 2006) et dans les biens de consommation (29 % en 2006) où plusieurs grandes entreprises industrielles exercent également des activités liées au financement de leur groupe.

* Voir « Définitions » en annexe.

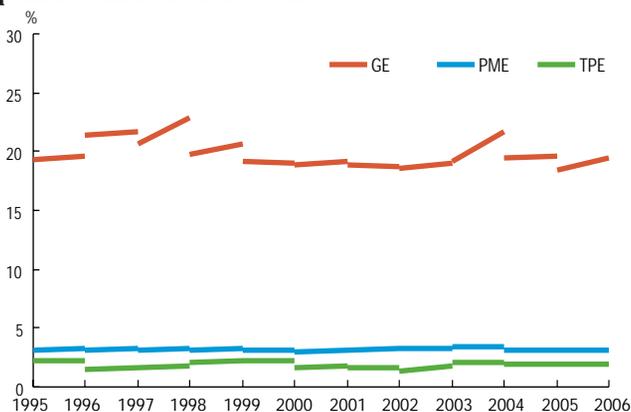
Part des immobilisations d'exploitation dans le total des actifs



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.

Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.

Part des participations dans le total des actifs



Champ : industrie manufacturière, entreprises présentes par périodes successives de deux ans.

Source : Banque de France – Centrale des bilans, Observatoire des entreprises.

La part des besoins en fonds de roulement d'exploitation* est plus faible dans les grandes entreprises (11,3 % en 2006) que dans les PME ou TPE (24,5 % dans les deux cas). Elle a par ailleurs perdu plus de 4 points en dix ans dans les grandes entreprises. Le poids des besoins en fonds de roulement d'exploitation est plus important dans les biens d'équipement et les biens intermédiaires (respectivement 25,5 % et 22,6 % en 2006), où le cycle long d'activité nécessite des stocks de produits structurellement importants et un encours élevé de crédit interentreprises.

* Voir « Définitions » en annexe.

Rappel des définitions

Critères de taille

Les définitions retenues reposent sur trois des critères définis par la Commission européenne : effectifs, chiffre d'affaires (CA) et total du bilan, auxquels la Commission ajoute un critère d'indépendance.

TPE (très petite entreprise) : 10 à 19 salariés, avec CA inférieur à 10 millions d'euros et total de bilan de moins de 10 millions ;

PME (petite ou moyenne entreprise) : 20 à 249 salariés, avec CA de 10 à 50 millions d'euros et total de bilan de 10 à 43 millions ;

Grande entreprise : 250 salariés ou plus ou CA supérieur à 50 millions d'euros ou total du bilan supérieur à 43 millions d'euros.

Petit groupe : effectifs cumulés inférieurs à 500 salariés avec CA de moins de 50 millions d'euros et nombre de filiales inférieur à 5.

Grand groupe : autres cas.

Centrale de bilans

Les entreprises adhérentes à la Centrale de bilans de la Banque de France communiquent, sur la base du volontariat, des informations détaillées qui permettent de mieux cerner leur comportement financier. Cet échantillon d'entreprises a un taux de couverture pour les entreprises industrielles de l'ordre de 50 % en termes d'effectifs. Les résultats présentés font l'objet d'un redressement (secteur, taille) par rapport aux données exhaustives de l'Insee.

Concepts comptables

Résultat brut d'exploitation : valeur ajoutée + autres produits et charges d'exploitation – charges de personnel – impôts, taxes et versements assimilés.

Résultat net d'exploitation : résultat brut d'exploitation + transferts de charges d'exploitation – dotation d'exploitation aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises).

Résultat brut global : résultat brut d'exploitation + opérations hors exploitation.

Capacité nette d'autofinancement : valeur ajoutée + autres produits et charges d'exploitation + résultats hors exploitation – charges de personnel – impôts, taxes et versements assimilés – intérêts et charges assimilées – dotations nettes aux amortissements et provisions – impôts sur les sociétés.

La capacité nette d'autofinancement permet d'évaluer la capacité de l'entreprise à financer sa croissance de façon autonome. Rapportée aux capitaux propres, elle fournit un indicateur de la rentabilité financière.

Investissement d'exploitation : acquisition d'immobilisations corporelles + Immobilisations nouvelles en crédit bail – opérations de lease back + acquisition d'immobilisations incorporelles.

Capital d'exploitation : immobilisations d'exploitation et besoins en fonds de roulement d'exploitation.

Endettement financier : ensemble des ressources financières à long, moyen et court terme, prêtées à l'entreprise par ses banquiers, ses associés ou le groupe, ou bien levées sur les marchés financiers.

Endettement bancaire : emprunts bancaires (y compris crédit-bail) + crédits bancaires (y compris effets escomptés non échus).

Pour en savoir plus

- « Premiers résultats des PMI en 2006 » http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/observatoire/SEI_N8_Note_PMI.pdf
- « Dix années de dynamique financière des PME en France », Bulletin de la Banque de France, septembre 2007, <http://www.banque-france.fr/fr/publications/bulletin/bul165.htm>.
- « Étude annuelle sur la situation des entreprises industrielles », Bulletin de la Banque de France, novembre 2007.